

## L'HON. LAURENT BARRÉ À L'EXPOSITION RÉGIONALE

### Le ministre de l'Agriculture en dit sa satisfaction et annonce des développements à l'Ec. de Laiterie

M. Ernest-O. Picard, maire de Saint-Hyacinthe, inaugure officiellement l'exposition, qui attire mercredi quelque 25.000 visiteurs. — M. Ernest-J. Chartier, député, et le gouvernement de l'Union nationale. — L'École de Laiterie sera incessamment dotée de laboratoires plus complets et mieux outillés.

### QUEBEC FAIT MIEUX QUE JAMAIS, DIT M. DUMAINE

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis, a pris part officiellement à l'ouverture de l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, organisée par la Société d'Agriculture du District. C'est la première fois que le ministre de l'Agriculture de la province fait une démarche du genre. M. Barré était accompagné de M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, de M. Ernest-O. Picard, maire de la ville, et des principaux responsables de l'exposition, entre autres MM. Hectance Charpentier, président de la Société d'Agriculture du District, de Saint-Simon; Freddy Robillard, président du comité exécutif, de Saint-Césaire de Rouville; Alphonse Deschênes, secrétaire-général de l'exposition. On remarquait aussi, parmi les notables, l'hon. Cyrille Dumaine, député de Bagot à l'Assemblée législative, ancien président de la Chambre; M. Joseph Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes; M. Domina Fortin, agronome régional.

L'exposition fut déclarée officiellement ouverte par M. Picard, maire de Saint-Hyacinthe, qui souligna l'importance de cet événement agricole et l'intérêt de plus en plus grand qu'il suscite, non seulement dans la région, mais dans toute la

### Incendie allumé par la foudre, à Saint-Théodore

Un incendie allumé par la foudre a détruit ces jours derniers, à Saint-Théodore d'Acton (Bagot) une grange en construction appartenant à M. Jean-Paul Côté, quelques tonnes de foin qui s'y trouvaient déjà et des instruments aratoires on été réduits en cendres. Les pertes s'élevaient à plusieurs centaines de dollars et il n'y a pas d'assurance.

### Plusieurs accidents de la route ces jours derniers, dans la région

#### Deux jumelles à M. et Mme Ernest Plamondon, S.-Pie

M. et Mme Ernest Plamondon, de Saint-Pie de Bagot, annoncent la naissance de deux filles jumelles, qui ont reçu au baptême les noms de Marie-Cécile-Rita-Ghislaine et Marie-Lucille-Françoise-Rhêa. Les parrains et marraines furent pour la première Roméo Longueau et Cécile Plamondon, pour la seconde, André Déjéris et Florence Plamondon.

#### Me Gérard Deslandes nommé président de ces deux comités

Me Gérard Deslandes, avocat de cette ville, vient d'être nommé, par le gouvernement fédéral, président des deux comités d'arbitrage, créés en vertu de la Loi d'Assurance-chômage, dans les districts de Saint-Hyacinthe et de Drummondville. Ses autres membres du comité sont MM. Eugène Côté et Léo Gagnon, représentant les employeurs, M. Orla Bonnette et Ernest Caron, représentant les employés. Les comités furent constitués en vue de régler les différends pouvant s'élever entre ouvriers et patrons, en ce qui concerne les prestations d'assurance-chômage et les difficultés pouvant résulter de l'application de la loi du Service Social.

Le comité du district de Saint-Hyacinthe commencera vraisemblablement de siéger vers la fin août.

province. L'exposition régionale de Saint-Hyacinthe est en train de devenir l'une des grandes expositions du Québec, et elle attire des foules chaque année plus nombreuses. Cela tient à son excellence, au travail acharné de ses promoteurs et à la haute qualité de ses exhibits, la région de Saint-Hyacinthe comptant parmi les plus avancées en élevage de bestiaux racés.

Après ses félicitations et ses vœux de succès aux organisateurs, l'hon. M. Barré souligne que l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe, qui débuta assez modestement, va chaque année de progrès en progrès. Aussi, c'est avec plaisir que le ministre de l'Agriculture lui accorda cette année deux octrois spéciaux, l'un de \$4.000, pour fins d'administration générale, et l'autre de \$3.000, pour la construction de bâtiments nouveaux. Il ne s'agit pas là d'un cadeau mais d'un placement. Tout encouragement sérieux, donné chez nous à l'agriculture, constitue un placement de premier ordre. Les octrois étaient justifiés par le progrès constant de l'exposition générale, l'émulation des éleveurs, le bien qui en résulte pour la région de Saint-Hyacinthe et la province en général. Le gouvernement sait que l'argent donné sera bien employé. A force de travail et d'énergie, les dirigeants de l'exposition ont réussi à tenir celle-ci chaque année, même pendant les années de guerre, alors que tous les octrois du gouvernement fédéral cessèrent, ils ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur de leur tâche et le gouvernement de la province estime qu'il peut leur faire confiance, sans risquer de se tromper. M. Barré ajoute que le gouvernement pourrait encore faire davantage, si les revenus normaux de la province n'étaient pas drainés par le gouvernement d'Ottawa. En passant, il félicite chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, contribuent au succès de l'exposition. Les agronomes ne sont pas parmi ceux-ci les derniers, qui accomplissent un travail de dernière page.

### Incendie allumé par la foudre, à Saint-Théodore

Un incendie allumé par la foudre a détruit ces jours derniers, à Saint-Théodore d'Acton (Bagot) une grange en construction appartenant à M. Jean-Paul Côté, quelques tonnes de foin qui s'y trouvaient déjà et des instruments aratoires on été réduits en cendres. Les pertes s'élevaient à plusieurs centaines de dollars et il n'y a pas d'assurance.

### Plusieurs accidents de la route ces jours derniers, dans la région

#### Deux jumelles à M. et Mme Ernest Plamondon, S.-Pie

M. et Mme Ernest Plamondon, de Saint-Pie de Bagot, annoncent la naissance de deux filles jumelles, qui ont reçu au baptême les noms de Marie-Cécile-Rita-Ghislaine et Marie-Lucille-Françoise-Rhêa. Les parrains et marraines furent pour la première Roméo Longueau et Cécile Plamondon, pour la seconde, André Déjéris et Florence Plamondon.

#### Me Gérard Deslandes nommé président de ces deux comités

Me Gérard Deslandes, avocat de cette ville, vient d'être nommé, par le gouvernement fédéral, président des deux comités d'arbitrage, créés en vertu de la Loi d'Assurance-chômage, dans les districts de Saint-Hyacinthe et de Drummondville. Ses autres membres du comité sont MM. Eugène Côté et Léo Gagnon, représentant les employeurs, M. Orla Bonnette et Ernest Caron, représentant les employés. Les comités furent constitués en vue de régler les différends pouvant s'élever entre ouvriers et patrons, en ce qui concerne les prestations d'assurance-chômage et les difficultés pouvant résulter de l'application de la loi du Service Social.

## LA "DOM. TEXTILE" ET L'ENSEIGNEMENT TEXTILE

### Graves dommages de \$40.000., à la C.I.L., de Beoeil

Beoeil, 9, (Spéciale)  
L'incendie qui s'est déclaré la semaine dernière dans l'un des édifices de la Canadian Industries Limited, de Beoeil, a causé des dommages évalués à \$40.000. On ignore l'origine du sinistre. Personne ne fut blessé, mais la manufacture de boîtes à explosif de la C.I.L. a été réduite en cendres.

### L'Ind. textile a partout besoin de compétences

### Les cours d'industrie textile, à l'École Technique de Saint-Hyacinthe, visent à la formation de techniciens et spécialistes.

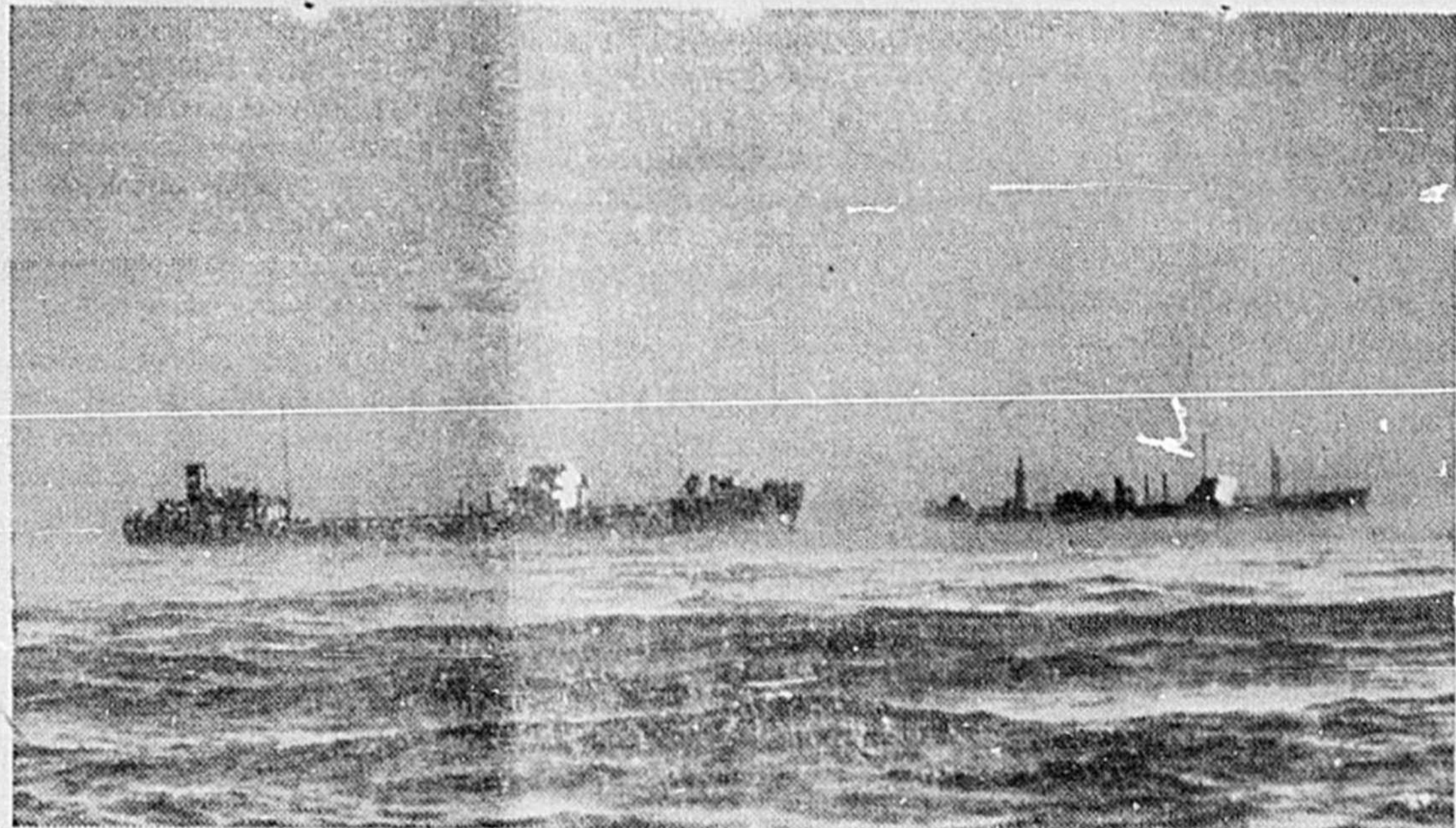
Les jeunes gens, de l'un et de l'autre sexe, qui désiraient s'inscrire aux cours d'industrie textile, à l'École Technique de Saint-Hyacinthe, seraient bien avisés de le faire sans délai. Les places sont nécessairement limitées cette année, et ceux qui arriveraient à la dernière minute seraient fort déçus, si la direction se trouvait dans l'incapacité de les recevoir. Les cours d'industrie textile, qui commenceront le 4 septembre 1945, constituent une innovation d'importance dans le monde de l'enseignement spécialisé, non seulement dans la province, mais dans tout le Canada. Aucun enseignement textile d'ordre supérieur n'a jamais été donné au pays. Il y avait évidemment là une lacune, et c'est cette lacune qu'a voulu combler l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, en transformant en centre d'enseignement textile l'École Technique de Saint-Hyacinthe. L'École offre ses cours d'industrie textile à tous indistinctement, citoyens du Québec ou des autres provinces canadiennes, des pays étrangers également, hommes ou femmes, de langue anglaise ou de langue française. Les cours préparent aux plus hautes fonctions dans le monde si important de l'industrie textile, visant particulièrement à former des techniciens, des spécialistes dans la fabrication du coton et de la laine, des teinturiers-chimistes, etc. Ils sont sous la direction de M. Stéphane F. Toupin, bachelier en génie textile du Lowell Textile Institute, de Lowell, Mass., et de son adjoint, M. l'abbé P.-X. Côté, et de son professeur de sciences au Séminaire de Saint-Hyacinthe, à qui l'on doit s'adresser pour tous renseignements additionnels quant aux études, conditions d'admission, coût, etc.

### Mort à 29 ans de M. l'abbé M. Paquette

### Originaire de Granby, ce jeune prêtre y est décédé après une longue maladie. — Ancien élève du Séminaire, il y enseigna pendant un an.

Granby, 8, (Spéciale)  
M. l'abbé Maurice Paquette, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, est décédé samedi dernier à Granby, à l'âge de 29 ans, après une longue maladie. Il était fils de M. et Mme Stanislas Paquette (Azilda Robert). Né à Granby, le 12 août 1916, l'abbé Paquette fit ses études primaires au Collège du Sacré-Coeur, puis ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il fit sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, et au Séminaire, en 1942, et tomba malade l'année suivante.  
Outre ses père et mère, le défunt laisse quatre frères, MM. Elzéar Paquette, Montréal; Lorenzo, Granby; le R.F. Didier (Lucien), et les Frères du Sacré-Coeur, et le sergent Fernand Paquette, de l'aviation canadienne, à Aylmer, Ont.; deux sœurs, Mmes Eudore Matton (Irène) et Alfred Brunelle (Aurore). Les funérailles eurent lieu mardi matin, à l'église S.-Eugène de Granby.

### UN CONVOI DANS LES MERS SEPTENTRIONALES



Cette photographie, prise à bord d'un croiseur protégeant le convoi, donne une idée des difficultés affrontées par la marine marchande, pendant la mauvaise saison, dans les mers septentrionales. Les navires traversent parfois des champs de glace flottante.

### M. et Mme Ludger Durand, d'Upton, sont mariés depuis 68 ans bientôt

Upton, 8, D.N.C.  
M. et Mme Ludger Durand (Hermine Boucher), de Saint-Ephrem d'Upton, célébreront dans l'intimité dimanche prochain, le 12 août, le 68 anniversaire de leur mariage. Les jubilaires demeurent avec leur fille, Mme Wilfrid Berthiaume, M. Durand, est aujourd'hui âgé de 83 ans, et Mme Durand, de 84. Les jubilaires s'épousèrent aux Etats-Unis, le 12 août 1877. De leur union naquirent dix-sept enfants, dont sept vivent encore aujourd'hui: MM. Ludger Durand, de Woonsocket, R.I.; Victor, Acton Vale; Domina, Woonsocket; Mmes Ferdinand Lacoste (Albertine); Georges Pion (Marie-Anne); Wilfrid Berthiaume (Yvonne); Upton; Mme Eulodie Boucher (Hermine), Northbridge, Mass.

### On construira, dès le printemps, la nouvelle maison de Retraites fermées des RR. PP. Dominicains

### Recherché en N.E., il est arrêté à Saint-Hyacinthe

Le constable Prosper Leclerc, du service de police du chemin de fer Canadian National, a arrêté mardi à Saint-Hyacinthe Wallace K. Bethune, âgé de 25 ans, de Sydney Mines, N.E., qui recherchait depuis longtemps la police de la Nouvelle-Ecosse, après son évasion de la prison de Parrsboro, N.E. Après avoir vécu pendant quelque temps à Montréal, le fugitif avait pris le train pour une destination inconnue et avait fait reculer l'inspecteur Leclerc qui le trouva passant par notre ville. Le constable Leclerc lui mit la main dessus, mais il lui échappa presque aussitôt, en descendant du train. Il réussit cependant à se saisir de lui une seconde fois dans le voisinage du Club Maskoutain, avec l'aide du constable Roland Comtois, de la police municipale.

### La foudre détruit une grange et son contenu, à S.-Hugues

Saint-Hugues, 5, D.N.C.  
La foudre a tombé sur la grange de M. Charles-Emile Fontaine, de Saint-Hugues de Bagot, au cours de l'orage de jeudi dernier, et y a mis le feu. Les dommages s'élevaient à plusieurs milliers de dollars. Le bâtiment fut réduit en cendres, en même temps que la récolte de foin et les instruments aratoires y contenus.

### Me François Coron ouvre une étude en notre ville

Un autre avocat vient d'ouvrir une étude à Saint-Hyacinthe. Il s'agit de Me François Coron, qui avait jusqu'alors exercé sa profession à Sorel, sa ville natale. Me Coron fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, son droit à l'Université de Montréal et il fut admis à l'exercice en 1942. Il ouvrit son étude à Sorel et y pratiqua jusqu'au 1er août dernier, alors qu'il se transporta à Saint-Hyacinthe, dans l'immeuble de la Pharmacie Brodeur, rue Saint-Denis, Tél. 740.

### Heureuse gagnante

L'heureuse gagnante du \$10.000, tiré au sort lors du bingo du 1er août au Patronage, en préparation de la kermesse annuelle, est Mlle Gracia Chauvette, 154, rue Mondor, Saint-Hyacinthe.

### Cette compagnie paiera les études de quatorze élèves en textile, à l'École Technique

Elle les choisira dans les endroits où elle compte des filiales, aussi bien que dans les autres centres de la province, selon leur préparation et leurs aptitudes. — Cours et pensions seront payés par la compagnie, pendant quatre ans.

### UNE BELLE INITIATIVE

Les autorités de la compagnie Dominion Textile, Limited, ont annoncé hier à Montréal que la firme accorderait à 14 jeunes gens de la province de Québec de talents reconnus, l'avantage de suivre gratuitement les cours de fabrication textile de l'École Technique de Saint-Hyacinthe. Il s'agit comme on sait d'un programme de quatre ans; les cours en sont préparés par les spécialistes du gouvernement en matière technique et basés sur le programme technique d'instruction textile aux Etats-Unis.  
Quand l'école s'ouvrira à l'automne, quatorze jeunes gens de Québec, désireux de s'instruire, commenceront l'étude d'une nouvelle carrière aux frais de la Compagnie Dominion Textile. Leurs cours et leur pension seront payés pendant chacune des quatre années d'étude. La compagnie espère encore, l'an prochain, guider un autre groupe de futurs spécialistes en textiles sur la route du succès.  
Selon les projets de la compagnie, un choix sera fait parmi les candidats des villes ou villages où il se trouve des usines de la firme, à condition qu'il y ait des candidats disponibles. On croit que six étudiants seront choisis à Montréal, trois aux Chênes Montmorency, trois à Magog et deux à Sherbrooke. En plus de leurs cours, ces jeunes gens recevront une allocation de pension durant 40 semaines, ce qui couvre la durée des cours à Saint-Hyacinthe ainsi qu'une période de vacances. Durant les douze autres semaines de chaque année, les étudiants seront employés aux usines de leurs localités respectives, à des salaires d'au moins \$25 par semaine, pour la première année. En terminant le cours de quatre ans, les diplômés seront employés dans les usines de la compagnie avec des traitements en rapport avec leur habileté technique.  
Les candidats seront choisis parmi les plus jeunes membres du personnel de la compagnie, et aussi parmi les jeunes gens de talent qui, tout en n'étant pas à l'emploi de la compagnie, possèdent l'âge réglementaire à la sortie de l'école et sont désireux d'apprendre le métier. Leurs qualifications devront être basées sur les examens d'admission à l'École Technique de Saint-Hyacinthe.

### M. et Mme A. Tanguay, Saint-Marc, ont célébré le 4 leurs noces d'or

Tous leurs enfants et de nombreux amis se réunissent à cette occasion. — Messe jubilaire, banquet, discours. — Une belle famille canadienne.  
Saint-Marc, 6, D.N.C.  
M. et Mme Adbert Tanguay, de Saint-Marc-sur-Richelieu, ont été samedi dernier les héros d'une belle fête, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Leur jubilé donna lieu à une émouvante cérémonie religieuse, ainsi qu'à une inoubliable réunion de famille.  
La journée jubilaire commença par une messe solennelle d'action de grâces, qui fut célébrée par M. l'abbé François Tanguay, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe et petit-neveu des jubilaires, assisté de MM. les abbés Charles-Emile Senay, curé de la paroisse, et Honoré Dufort, nouvel ordonné. L'église était très bien décorée et l'on remarquait surtout un magnifique "50" en roses, travail des RRSS, Saint-Joseph, surmontant l'autel. M. Victor Tanguay, de Pawtucket, R.I. servait de témoin à son frère, et M. Bruno Charbonneau, accompagnait sa sœur. Les neuf enfants des jubilaires étaient présents.  
Avant la messe M. le curé prononça une touchante allocution, après laquelle M. l'abbé François Tanguay reçut le renouvellement des promesses conjugales des vénérables époux. M. Yvon Prétontaine dirigeait le chant pendant que Mlle Dolores Archambault touchait l'orgue, M. François Tanguay et Marc-André Tanguay, fils et petit-fils des jubilaires, ainsi que d'autres exécutèrent de beaux cantiques.  
Après le banquet, servi au domicile des jubilaires dans un pavillon aménagé à cette fin, une adresse fut lue par Marc-André Tanguay, fils de Marc-Albert Gérard Tanguay, et petit-fils de M. et Mme Tanguay.  
Parmi les nombreux invités, parents et amis présents, on remarquait entre autres: M. l'abbé François Tanguay, M. l'abbé René Dufort, remplaçant de M. le curé Senay, retenus ailleurs; les enfants des jubilaires: MM. et Mmes Théodore Tanguay, de Montréal; Origène Tanguay, Saint-Jude; Marc-Albert Tanguay, Montréal; Joachim Tanguay, Verchères; Pierre-Julien Tanguay, François Tanguay, S.-Marc; Dollard Chagnon, Sainte-Théodose; Mlles Marie-Jeanne et Géraldine Tanguay, Saint-Marc. Les 41 petits-enfants des jubilaires: Gaston, Bernard, Gérald, Françoise Gaétan, Denise Marcel, Jacques, Jean-Guy, Paul-Emile, Sylvain, Marie-Thérèse, Jeannette, Pauline, Marc-André, Michel, Régent, Ghislaine, Claudette, Avilla, Constance, Raymonde, Nicole, Claudette, Camille, Pierrette, Suzanne, Monique, Lise, Réal, René, Yolande, Guy, Gisèle Jeanne, Marielle, Juliette, Lina, Françoise, Donald, André; leur gendre M. Donat Daigle, le frère du jubilaire, M. Victor Tanguay de Pawtucket, R.I., sa sœur Mme Alfred Duguay, de Salem, Mass., Mlle Ismérie Fréteau, Saint-Antoine, M. et Mme Donat Tanguay, Granby, les frères et sœurs de la jubilaire: M. et Mme Bruno Charbonneau, M. et Mme Elie Charbonneau, M. et Mme Zacharie Malo.

### Championnats décernés à l'exposition

On trouvera ci-après, aussi complète qu'il a été possible de l'obtenir à ce jour, la liste des grands championnats décernés aux éleveurs de la région maskoutaine, qui exposèrent des animaux racés à l'exposition régionale de notre ville, du 7 au 9 août:  
**CHEVAUX**  
Percherons:  
Championnat junior: Fernand Berthiaume, Contrecoeur, Championnat senior, Hector Bazinet, S.-Jude. Grand championnat, Hector Bazinet, Saint-Jude.  
Canadiens:  
Championnat junior, Lionel Bourque, Saint-Hyacinthe. Championnat senior, Victor Rodier, S.-Liboire; Grand championnat, Victor Rodier, Saint-Liboire.  
Juments:  
Championnat junior, Raoul Poltras, Sainte-Hélène. Championnat senior, Osa Lussier, Saint-Thomas d'Aquin. Grand championnat, Raoul Poltras, Sainte-Hélène.  
Croisés pesant plus de 1.380 lbs:  
Championnat junior, Adrien Bousquet, Championnat senior, Mme Adélaïde Gauthier, Saint-Thomas d'Aquin.  
Clyde:  
Championnat junior, Richard Desautels, Saint-Charles.  
**BOVINS**  
Canadiens:  
Championnat junior, Ernest Sylvestre, Saint-Hyacinthe. Championnat senior, Richard Desautels, S.-Charles. Grand championnat, Richard Desautels, Saint-Charles. Championnat de réserve, Ernest Sylvestre, Saint-Hyacinthe.  
Ayrshires:  
Championnat junior: Ecole de Laiterie, Saint-Hyacinthe. Championnat senior, Joseph Boulay, S.-Thomas d'Aquin. Grand championnat, Ecole de Laiterie, S.-Hyacinthe. Championnat de réserve, Aurèle Gaudette, Saint-Hyacinthe.  
Holsteins:  
Championnat junior, Mme Adélaïde Gauthier, Saint-Thomas d'Aquin. Championnat senior, Laurent Noisue, Saint-Jean-Baptiste. Grand championnat, Mme Adélaïde Gauthier, S.-Thomas d'Aquin. Championnat de réserve, Laurent Noisue, Saint-Jean-Baptiste.  
Jersey:  
Championnat junior, Verthume Lemay, Saint-Hyacinthe. Championnat senior, Verthume Lemay. Grand championnat, Verthume Lemay.

### L'hon. Laurent Barré à l'assemblée de M. E.-J. Chartier, à S.-Denis, le 12

L'hon. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis, sera à Saint-Hyacinthe dimanche, 12 août, il y sera l'un des principaux orateurs à une grande assemblée convoquée par M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative. L'assemblée commencera à 2 h 30 précises. Outre MM. Barré et Chartier, les orateurs seront MM. Robert Bernard, député de Drummondville; Maurice Bellemare, député de Champlain; Hector Choquette, député de Shefford; Germain Caron, député de Maskinongé.

M. et Mme J.-A.-A. Dumaine, M. Michel Desautels et Miles Gisèle et Huguette Dumaine, de cette ville, sont actuellement en voyage aux Etats-Unis.

# NOTRE RÉGION

### Le S-Hyacinthe Jr bat le Champêtre au score de 9 à 8

### Frappier et Grégoire font belle figure, mardi, à Saint-Jean

### M. R. Campbell a épousé Mlle Rose Malo

### Une réception en l'honneur de Mlle Jeanne Gervais

Au cours d'une partie disputée au rond Laframboise, les joueurs du géant Marcel Thibierge ont remporté les honneurs sur le Champêtre Jr., après s'être livré une bataille serrée.

Le lanceur Laflamme dut quitter le monticule au milieu de la septième manche alors que le compte était de 6 à 5 pour les locaux et que trois hommes étaient sur les buts. Létourneau continua la joute qui se termina par 9 à 8, en faveur des locaux.

Les Saints Jr. furent une grande peine tout le long de la joute pour le lanceur Ménard. Ils réussirent 11 coups sûrs sur les balles du Montréalais.

Le meilleur au bâton pour les locaux ne fut nul autre que le géant Thibierge, qui réussit deux deux-butts et un simple. Gladu, Pothier et Guertin réussirent chacun deux coups sûrs.

Bergeron et Jérôme furent les plus utiles aux Montréalais. Bergeron réussit deux simples et Jérôme fut le plus effectif sur la défensive.

Dimanche prochain ils se livreront encore bataille et cette fois, au parc Jarry, à Montréal. Létourneau sera probablement opposé à Vaillancourt, qui possède le record de retraits au bâton de la ligue Jr. Il retirera 20 frappeurs au marbre contre le St-Réal.

Voici le sommaire de la partie:

CHAMPETRE										
Pos.	AB	R	H	PO	A	E				
Daigneault, c.g.	4	1	0	8	0	0				
Bergeron, c.g.	4	1	3	1	0	0				
Lefebvre, 3b.	5	1	1	7	0	0				
Taillefer, a.c.	4	1	0	2	0	0				
Jérôme, r.	5	0	0	0	2	0				
Ménard, l.	2	0	0	1	4	0				
Bolvin, 2b.	5	0	1	2	2	1				
Trudel, 1b.	2	2	1	6	1	1				
Lebeau, c.d.	1	2	0	2	0	0				
TOTAUX	32	8	6	27	9	3				

S-HYACINTHE										
Pos.	AB	R	H	PO	A	E				
Désautels, a.c.	4	2	1	0	1	0				
xxBernard, 3b.	4	0	0	0	4	1				
Pothier, c.d.	4	1	2	0	0	0				
Laroche, c.g.	4	1	1	0	0	0				
Gladu, r.	4	2	2	0	3	0				
Guertin, 2b.	4	3	2	0	2	0				
Thibierge, c.g.	5	0	3	1	0	0				
Déjais, 1b.	3	0	0	12	0	0				
xLaflamme, l.	2	0	0	1	0	0				
xLétourneau, 1.	1	0	0	0	3	0				
xxBérard, 3b.	1	0	0	0	3	0				
TOTAUX	36	9	11	27	15	2				

Sommaire par manche  
Champêtre 0 0 2 0 0 1 5 0 0 - 8  
Saint-Hyacinthe: 1 0 3 0 2 0 2 0 1 - 9  
Coups pour 2 buts: Bergeron, 1; Thibierge, 2.  
Buts volés: Désautels, 2; Thibierge, 1.  
Buts sur balles de Laflamme, 6; Ménard, 8; Létourneau, 4.  
Retirés au bâton de Laflamme, 6; Ménard, 0; Létourneau, 1.  
Manches lancées par Laflamme, 6½; Ménard, 9; Létourneau, 2½.  
Mauvais lancé: Lefebvre, 1.  
Balle passée: Gladu, Bergeron.  
1er but sur erreurs: St-Hyacinthe, 2; Champêtre, 2.  
Double-jeux: St-Hyacinthe, 2; Champêtre, 0.  
Arbitres: Bilodeau et Cyr.

Deux de nos boxeurs locaux ont figuré avec honneur à l'ouverture de la saison de boxe, à Saint-Jean, le 1er août.  
Paul Frappier, le brillant et redoutable coqneur, de notre ville, a battu Hubert Délorne, de Montréal. La décision a été bruyamment acclamée et Frappier s'est certainement fait un grand nombre d'amis à Saint-Jean.  
Dans un autre combat, Michel Grégoire, aussi de Saint-Hyacinthe, a gagné son premier combat Gus Brady, C.P.R.A.C., par Knock-out à la 2e ronde.  
On nous apprend également que Frappier, Grégoire et plusieurs autres de nos boxeurs locaux ont de nombreux engagements pour le mois d'août et le début de septembre.

Dans la rencontre de mardi soir, à Montréal, Frappier gagnait par défaut contre H. Délorne. Jerry Berthiaume battait par K.O. Guy Johnson. Blackie Saint-Georges perdit une légère décision contre Wellie Richard. Nos deux jeunes amateurs locaux ont certainement fait belle figure.

Mercredi prochain, à Saint-Jean, on verra aux prises Paul Frappier contre Clément Durocher, Michel Grégoire contre Lachapelle et Jerry Berthiaume contre Wellie Richard.

—M. et Mme Adélaïde Campbell, de Saint-Hyacinthe, recevaient samedi dernier à l'occasion du mariage de leur fils, Richard, à Mlle Rose Malo, de Saint-Pie de Bagot. Les invités étaient MM. et Mmes Antonio Malo, Roland Malo, Albano Malo, Lionel Morin, Rosaire Malo, Laurent Campbell, François Roy, Arthur Desparts Alfred Roy, Philippe Roy, Edouard Lacasse, Alfred Labrecque, Joseph Campbell, Joseph Labrecque, Azarie Côté, Alphonse Allard, Romuald Campbell, Stanislas Campbell, Mme Magloire Phaneuf, Mlles Bernadette et Françoise Malo, Cécile Morin, Yolande Pion, Jeanne d'Arc Landry, Pierrette Campbell, Aline et Marguerite Desparts, Céline et Jocelyne Roy, Noëlla Lacasse, Thérèse Labrecque, Flore Auclair, Marthe Campbell, MM. Lionel Morin, Lambert Boulay, Fernand Beauregard, Philippe-A. Desparts, Liboire, Lester, René et Léo Campbell, Roger Desparts, Normand Roy, Florent et Yvon Lacasse, Lucien Phaneuf, Joseph et Fernand Campbell, Lucien Racine, Maurice Paradis, Bernard Lacasse.

—M. et Mme Richard Chabot et M. et Mme Bernard Chabot sont allés en voyage à Québec, Sainte-Anne-de-Beaupré au cours du mois de juillet.

—M. et Mme Georges Grenier, des Etats-Unis sont en visite dans notre paroisse.

—Mlles Simonne et Rachel Rémy sont revenues d'un voyage aux Etats-Unis.

—On annonce le mariage de M. Léonard Boulay, fils de M. Louis Boulay, décédé, et de Mme Boulay, à Mlle Madeleine Jodoin fille de M. et Mme Armand Jodoin, de Sainte-Madeleine.

—M. et Mme Emile Chartier, Bernard Fontaine, de passage à Drummondville, chez M. Henry Fontaine et à Wickham, chez Mme Aïdas Lemoine.

—Mme Arcade Brunel, de Montréal et ses enfants Françoise et Gislaine, en fin de semaine chez Mme Antoine Martin.

—MM. Marcel Paquette, Jean-Noël Arès, Mlles Denise, Jeannine, Pierrette et Marcelle Arès, de Marieville, en visite dimanche dernier, chez M. Joseph Tremblay.

—M. et Mme Aimé Gendron, de Montréal, leurs enfants passant une quinzaine, chez Mme Henry Robinson.

—M. et Mme Joseph Gendron, un fils baptisé, Joseph-Réal-Antoine. Par. et mar. M. et Mme Antonio Bélière, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Rodolphe Beaudoin et sa fille Rita, des Etats-Unis, visitent leurs parents.

—M. et Mme Edouard Lapierre et leurs fils, Roger, Georges, Robert, Etats-Unis, visitent Mme Xavier Lapierre.

—M. et Mme Anatole Desautels ont le douleur de perdre leur fils, Joseph-Paul-André-Ernest. La cérémonie des Angés eut lieu en l'église paroissiale.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-Edouard. Par. et mar. M. et Mme Edouard Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Ernest Toutan, un fils baptisé Joseph-Ernest-Alcide-

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus... Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous!"  
Honoré MERCIER

# LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avons les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.  
Maurice DUPLESSIS

## LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853  
Rédacteur en chef Harry Bernard  
Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.  
ABONNEMENT  
Canada, \$2.00 Etats-Unis, \$2.50  
VENDREDI, 10 AOUT 1945

### EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

#### QUI DONC RAVALE?

Comme annoncé quelques semaines auparavant, le *Courrier de Saint-Hyacinthe* ne parut pas le 20 juillet, à cause des vacances accordées à son personnel. Aimable à son ordinaire, le *Clairon* en profita pour dire des sottises absents et faire du presque esprit à leurs dépens, fort du fait qu'il ne risquait rien, occupant seul le champ de bataille. Notre journal parut le 27 juillet, mais son directeur n'était pas encore de retour, et le *Clairon* revint à la charge. Et dans son dernier numéro, vendredi dernier, le *Clairon* à M. T.-D. Bouchard de faire des gorges chaudes, assez insipides d'ailleurs, à propos de tout ce que le *Courrier*, selon lui, dut récemment ravaler. En fait de *ravalements*, pour nous exprimer comme le confrère, ou plutôt le faux-frère, on voudra noter que le *Clairon* ne donne à personne sa place. Il ravala coup sur coup, à propos des vendredis gras de M. Bouchard, de l'incident Alexandre Campbell, de l'électrification rurale, de l'affaire Dugré, des attaques contre la nouvelle administration de l'École Technique de Saint-Hyacinthe, pour ne pas nous étendre indéfiniment. Et il vient de ravaler une fois de plus, avec des efforts capables de provoquer des hauts-le-cœur, chez un vidangeur, en marge du jugement du juge Aimé Chassé, sur l'affaire Sylvestre, Martel et Jacques. Entre autres choses, sa propre analyse du jugement, servie en première page à ses lecteurs, confirme le compte-rendu qu'il nous a tant reproché d'une séance au Palais, publié dans notre édition du 29 juin. Devant se rendre à l'évidence des faits, qu'il ne peut plus déformer à cause du jugement rendu par le tribunal, il nous donne indirectement raison et ravale avec aise et cynisme, comme s'il n'avait fait autre chose de son atrabilaire existence.

#### JOIE ET AMERTUME

Dans notre édition du 29 juin, un nouvelliste de notre personnel écrivait en marge de l'affaire Sylvestre et Al qu'un témoin, M. Roger Dugré, avait admis en cour des erreurs d'addition, l'une de \$1.000., et l'autre de quelque \$20.000., dans une vérification de livres. On sait ce qui suivit. M. Dugré ne se montra point enthousiaste de la nouvelle publiée par nous, ce qui était son droit, et il en écrivit à certains journaux. Le *Clairon* s'empressa de publier la prose de M. Dugré, en tirant des conclusions fort *méchantes* à l'endroit de notre journal, se félicitant d'une aussi belle occasion de nous prendre à partie. Mais la joie du confrère fut de courte durée, le juge Chassé y mêlant bientôt un brin d'amertume. Au cours de son jugement, le magistrat fit précisément état d'une erreur de chiffre de quelque \$20.000., et l'un des rédacteurs du *Clairon* d'écrire en résumant le dit jugement, non sans faute de français: *L'audition des livres de la compagnie comporte des erreurs importantes dans la danse des chiffres, allant jusqu'à \$20.000.* Est-ce que, de toutes façons, le *Clairon* ne ravale pas comme le plus enragé des *ravaleurs*? Quand il ne ravale pas en silence, se contentant d'ignorer l'argumentation qui le réduit à *quia*, il ravale avec éclat et ostentation, comme s'il se sentait heureux de son abjection, ou s'il perdait la boule, tout simplement. Comme dit la semaine dernière, si les petits jeunes gens du *Clairon*, serviles serviteurs du patron, connaissaient un peu mieux leur métier, ils ne s'exposeraient pas ainsi au ridicule. Le ridicule ne tue point, quoi qu'on dise. Autrement, il n'y aurait plus depuis longtemps personne pour ficeler le *Clairon*.

#### LE "CLAIRON", LE JUGE ET LA LITTÉRATURE

On n'a pas oublié que le *Clairon*, apprenant que le juge Chassé siégerait à Saint-Hyacinthe, à l'instruction du procès Sylvestre & Al, se montra fort impertinent à l'endroit de ce magistrat. Ne laissa-t-il pas entendre ou presque que justice vraie ne pourrait être obtenue de lui, parce qu'il avait été élevé à la magistrature par M. Duplessis. Citons-le textuellement: *On se souvient également que le juge Aimé Chassé, président du tribunal qui entend la présente cause, a été nommé à la Cour des sessions de la Paix il y a quelques mois, par M. Duplessis. Enfin, le même M. Duplessis, chef de l'Union nationale et procureur général de la province, a chargé Me Henri Monty, avocat de Montréal, de représenter la Couronne dans ce procès expéditif contre MM. Sylvestre, Jacques et Martel. (29 juin, 1945).* Comme si un magistrat nommé par M. Duplessis ne pouvait avoir autant d'honnêteté et d'intégrité qu'un autre, nommé par M. Godbout, M. Taschereau ou feu M. Gouin. Or le *Clairon*, ayant pris connaissance du jugement du juge Chassé, sur l'affaire Sylvestre et Al, agrémente le résumé qu'il en publie d'un sous-titre insinuant: *L'innocence des accusés ne fait pas l'ombre d'un doute! déclare le tribunal.* M. Chassé et ses collègues de la magistrature auront sans doute goûté le point d'exclamation de la feuille à M. Bouchard. En page 2 du même exemplaire, l'auteur de certaines notules pousse l'impudence jusqu'à terminer sa colonne par ces deux vers de La Fontaine:

*Selon que vous serez puissant ou misérable,  
Les jugements de cour vous rendront  
[blanc ou noir.]*

Il serait intéressant d'entendre le juge Chassé demander les raisons de cette littérature subite, bien que classique, dans un journal qui n'en abuse point à l'ordinaire.

Harry BERNARD

## L'INFORMATION POLITIQUE

### À OTTAWA

#### La conférence interprovinciale et la session fédérale ont un intérêt capital pour la province de Québec

M. King ne dément pas de son désir de faire accorder au fédéral des pouvoirs étendus, au détriment de l'autonomie provinciale.—Il n'accepte pas le compromis auquel se sont ralliés les pères de la Confédération. — On ne peut pas compter sur la députation fédérale de Québec pour défendre notre autonomie contre les manoeuvres des fédéralistes.— L'hon. M. Duplessis tiendra tête aux centralisateurs.

Ottawa, 7. (Spéciale)  
Il se pourrait bien que le premier ministre King entretienne toujours le secret désir de terminer sa carrière publique en cherchant, une dernière fois, à substituer une nouvelle formule au pacte de la Confédération de 1867.

Pour cette raison, il faut prêter une importance capitale à la conférence inter-provinciale qui vient de s'ouvrir à Ottawa, de même qu'à la session fédérale qui doit s'ouvrir à son tour dans une quinzaine de jours.

Il n'est nullement exagéré de dire que le sort de la Confédération y sera joué.  
A la conférence de 1942, M. King avait cru que le prétexte de la guerre suffirait à amener les provinces à céder au pouvoir central certaines prérogatives législatives et certains privilèges financiers. Mais devant l'opposition concertée de M. Hepburn, d'Ontario, de M. Aberhart, de l'Alberta et de M. Pattullo, de la Colombie Anglaise, M. King a dû faire machine arrière pour attendre une meilleure occasion.

La fin des hostilités en Europe la lui offre enfin.

Fort, cette fois, de l'appui des fédéralistes, adversaires des prétentions autonomistes des provinces, et sous prétexte que le pays est contraint par la période difficile de l'après-guerre à recourir à des mesures qui sortent de l'ordinaire, M. King nous paraît bien résolu à tenter un dernier effort pour faire accorder au gouvernement central des pouvoirs que les pères de la Confédération n'ont pas voulu lui reconnaître.

De tous les premiers ministres que le Canada a eus depuis 1867, l'hon. M. King est incontestablement celui qui a le plus audacieusement tenté de brèche les prérogatives constitutionnelles des provinces.

Il est le seul qui ait avoué n'être pas satisfait du compromis auquel se sont ralliés les auteurs du pacte de 1867.

Et il l'a suffisamment démontré à entendre lors de la dernière conférence interprovinciale, quand il a dit que le temps était venu d'adopter une nouvelle charte fédérale. Et si ce n'est été de l'attitude ferme et énergique d'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie Anglaise, il se peut que, dès lors, nous ayons vu le fédéral enlever aux provinces les derniers vestiges de leur autonomie.

Le premier ministre de Québec, cette année-là, l'hon. M. Godbout, a fait le complaisant. Il s'est contenté de dire que la délegation de Québec était venue à Ottawa "pour écouter". Et pour la première fois dans nos annales politiques, le chef de notre province a refusé son

concours à ceux qui défendaient l'autonomie des provinces contre les empiétements du fédéral.

Cette fois, l'hon. M. Duplessis représente la province-mère de la Confédération. Et avant même de quitter la vieille capitale il a clairement donné à entendre aux fédéralistes et aux centralisateurs d'Ottawa et d'ailleurs que la province de Québec entendait faire respecter le pacte de la Confédération.

Il n'est probablement pas le seul parmi les représentants provinciaux à se tenir ainsi en garde contre les tentatives d'empatement de M. King. Le premier ministre Drow de l'Ontario tiendra très probablement la même attitude que son prédécesseur libéral, M. Hepburn.

Quant aux provinces de l'Ouest—surtout l'Alberta et la Saskatchewan—il est à peu près certain qu'elles ne seront pas bien empressées à plier l'échine.

Mais, à toutes fins pratiques, cette conférence pourrait bien n'être que les préliminaires d'une autre conférence plus décisive à une date ultérieure.

Jusqu'ici M. King garde l'initiative des propositions qui seront soumises aux délégués. On n'a pas encore reconnu aux provinces le droit de soulever de nouvelles questions qui les intéresseraient plus particulièrement.

Et à ce propos, il faut souligner le fait que M. King ne s'est pas rendu à la demande de la fédération des maires et des municipalités qui eut désiré participer à ces importantes délibérations. Le premier ministre tient manifestement à garder la main haute.

Mais cette attitude autoritaire risque d'avoir, pour lui, de fâcheuses réactions. En temps de crise et de dépression, le pouvoir central n'a pas hésité à rejeter tout le poids de la responsabilité sur les provinces et les municipalités. Et les provinces se souviennent encore comment elles furent alors traitées par Ottawa.

Se pourrait-il qu'elles consentent maintenant à céder au pouvoir central ce qui leur reste de privilèges sous prétexte que le pays est sur le point d'affronter une nouvelle crise d'après-guerre? On peut, pour le moins, en douter.

Il est encore trop tôt pour prévoir ce qui sortira des délibérations que l'on vient d'entamer dans la capitale. Mais on a généralement l'impression que M. King devra se contenter de soumettre ses propositions aux délégués provinciaux qui demanderont ensuite, que l'on leur accorde le droit d'en discuter à loisir dans leurs législatures respectives.

(Suite en 8e page)

### À QUÉBEC

#### M. Godbout semble oublier que le gouvernement se maintient au pouvoir par sa propre majorité

On ne conçoit pas qu'un ancien premier ministre se lance dans des rumeurs invraisemblables au sujet de la prétendue imminence d'élections générales provinciales.—L'Union nationale a tenu une première session avec honneur, elle fera de même jusqu'à l'expiration de son terme.—L'élection complémentaire de Beauce.

Québec, 2. (Spéciale)  
Les libéraux, dont le chef de l'Opposition, M. Adélard Godbout, se débattent comme des diables dans l'eau bénite pour tenter d'émeuter la population de Québec. On veut lui faire croire que le gouvernement de l'Union Nationale se trouve dans une histoire telle qu'il lui faudra à brève échéance, aller devant le peuple dans une élection générale provinciale.

Il faut bien que les libéraux, qui n'en reviennent pas de la demi-victoire du 11 juin dernier et surtout de la défaite de M. King, dans son comté de Prince-Albert, trouvent quelque chose pour tenter de détourner l'attention du peuple.

Que le sieur Edmond Chassé, dans le journal "Le Canada", chaque jour ou à peu près aille des siennes, en criant aux élections, ceci peut passer.

Mais que le chef de l'Opposition, un ancien premier ministre à deux reprises, s'il vous plaît, M. Adélard Godbout, donne lui-même libre cours à des rumeurs du genre, ceci s'explique moins bien. Lui, du moins il devrait laisser croire qu'il est sérieux.

Mais non. Il a voulu faire son "Edmond" (ne pas lire Edmond Taschereau). Il s'est fendu d'une déclaration. Mais, pour ce faire, il a cru bon de se rendre, à Ottawa, près de son chef, M. King. Il s'est pensé alors plus en sûreté, à Ottawa que dans Québec, probablement pour se lancer dans ce qu'il croit être des sensations.

Or, notre M. Godbout, bien assis, devant un membre d'un service de presse, a dit: "Nous aurons des élections générales provinciales, avant la fin de l'année. Et la raison en est bien simple.

"C'est que Duplessis ne pourra se risquer à tenir une autre session avec la faible majorité dont il dispose". Entendez-vous cela de la part de M. Godbout. Comme c'est saave de l'entendre parler de "la faible majorité du gouvernement de l'Union Nationale".

Mais, M. Godbout ne doit pourtant pas oublier que la majorité actuelle du gouvernement de l'Union Nationale, à l'Assemblée législative, est pourtant bel et bien la même majorité, dont il disposait, lors de la dernière session provinciale.

Et pourtant, malgré les cris de M. Godbout, avant la tenue de cette dernière session et les articles d'Edmond Chassé, le gouvernement de l'Union Nationale s'est fort bien maintenu au pouvoir. Il y eut en Chambre une quantité fort considérable de votes pris. La majorité du gouvernement a varié de cinq à vingt-quatre. Et M. Godbout de venir dire que M. Duplessis ne pourra entreprendre une nouvelle session avec sa faible majorité.

M. Godbout semble aussi oublier que le gouvernement de l'Union Nationale se maintient au pouvoir

par sa propre majorité. Il jouit d'une majorité absolue, contrairement à M. King, à Ottawa, sur tous les partis oppositionnistes.

Il est vrai que M. David Côté, qui siégeait comme député C.C.F., à Québec et qui vient d'être chassé des cadres de ce parti politique, au cours de la prochaine session provinciale, votera en toute vraisemblance avec les libéraux.

Mais en quoi cela pourra-t-il faire quelque changement avec la dernière session? En effet, l'hiver dernier, dans au moins 95 pour cent des cas, M. Côté vota avec les libéraux. Il continuera donc à faire ce qu'il a fait l'an dernier.

M. Maurice Duplessis, à son retour de vacances, n'a pas hésité à apporter un démenti formel à la rumeur d'élections provinciales lancée par M. Godbout et par M. Edmond Chassé.

A la déclaration de M. Godbout, M. Duplessis a dit: "Je ne comprends pas qu'un chef de l'Opposition, un homme public, un ancien premier ministre, puisse faire des déclarations du genre. M. Godbout devait être réellement malade, au moment de sa déclaration. Je fais donc pour lui des vœux pour un prompt retour à la santé".

Les gens disent peut-être encore que M. Godbout a fait "une déclaration par oubli ou distraction". Cela s'est déjà vu dans le passé.

Mais si nous n'aurons pas d'élections générales provinciales, nous en aurons une élection provinciale. Il s'agit par exemple d'une élection partielle. Elle aura lieu, à l'autour, dans le comté de Beauce, pour désigner un successeur à M. Edouard Lacroix, qui avait été élu député du Bloc, en août, 1944, mais qui ne vint jamais à Québec siéger, ne voulant probablement pas agir sous le "chefferie" de M. André Laurendeau.

Cette élection de Beauce aura lieu en octobre et en toute probabilité, le 10 octobre. M. Godbout pourra lui et alors se mesurer. Il est fort vraisemblable que nous assisterons à une lutte fort serrée. La Beauce est reconnue pour les luttes animées.

On ne croit pas que le Bloc y fasse la lutte. Par contre, il y aurait un candidat du Crédit Social. Il y aura aussi un candidat libéral. Ce sera donc probablement une lutte à trois. Évidemment les libéraux feront une lutte à mort. Mais les partisans de l'Union Nationale voudront à tout prix remporter le comté. Même si les libéraux prenaient le comté, si ce qui est loin d'être sûr, malheureusement pour eux, il n'y aurait pas de changement quant à l'Union Nationale, puisque l'ant dernier on y avait élu un candidat du Bloc. Par contre, si l'Union Nationale sort victorieuse, sa majorité absolue sera accrue d'une unité. Et c'est ce qui se produira, selon les rapports, que nous tenons.

(suite en 8e page)

#### Billet du jeudi

### Emma Calvé

engagements pour le théâtre de Covent Garden et le Metropolitan de New York. Dans son journal, elle écrit: "Je suis émerveillée à l'idée de gagner tant d'argent. Quel bonheur! Je vais pouvoir payer mes dettes et acheter une ferme à papa."

Ce journal, elle le tient chaque jour, depuis sa jeunesse. Elle ne dépose la plume que vers 1930. Encore la reprend-elle un moment en 1938, à l'occasion du centenaire de Georges Bizet, puis une dernière fois le 1er janvier 1939, pour tracer quelques lignes sur la vieillesse sereinement acceptée. "Je m'oublie, écrit-elle... Je fredonne comme mes aïeules, pour moi seule, les chants que j'ai chantés pour le monde entier." Les souvenirs d'Emma Calvé parurent en France, en 1940, sous ce titre approprié: *Bous tous les ciels, j'ai chanté*, et l'on vient de les rééditer à Montréal. (1) En Angleterre, après ses débuts de Londres, la cantatrice est invitée au château de Windsor, où elle chante devant S.M. la reine Victoria. On est en juin 1892; il y a là l'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, et parmi les enfants la princesse Edna de Battenberg.

(1) Éditions Variétés, Montréal.

petite-fille de la reine, qui deviendra plus tard reine d'Espagne. Quelques jours plus tard, représentation de Carmen, après laquelle la reine lui fait remettre son portrait, portant cette dédicace: "A Emma Calvé, la belle artiste inspirée, Victoria, reine-impératrice." Peu après, au cours d'une soirée chez lady de Grey, Emma rencontre, parmi de nombreux invités de marque, Oscar Wilde et Paul Verlaine. Mis avec une élégance extrême, resplendissant de bijoux, l'auteur du *Portrait de Dorian Grey* domine de sa haute taille le malheureux poète français, mal à l'aise dans ses vêtements d'emprunt. Quelques années plus tard, à Paris, l'artiste aperçut dans un théâtre Wilde qui tâchait de passer inaperçu, vieilli, malade, honteux de son complet rapé. "Oh! Calvé, dit-il, si vous saviez comme je suis malade et désespéré." Il mourait peu longtemps après.

Mlle Calvé chanta sur toutes les grandes scènes de l'univers. Elle vint en Amérique à cinq reprises, en 1893 et en 1896, en 1899, 1914, 1925-26. On l'accabla de New York à Los Angeles et San Francisco, de la Nouvelle-Orléans à Chicago. Montréal la reçut au cours de sa

première tournée américaine, plus en 1899. Malgré sa gloire, l'artiste resta modeste, très simple, aimable pour tous. Elle mangait à la table des rois, reçut les hommages des grands, mais jamais elle n'hésita à se mêler au peuple, aux humbles dont elle était elle-même. Elle naquit le 15 août 1866, dans ce pays montagneux et rude d'Aveyron, voisin de l'Espagne, dans une famille terrienne. Son père avait accepté des "entreprises sur les voies ferrées en construction en Espagne", elle vécut jusqu'à l'âge de six ans dans ce pays, apprit l'espagnol avant le français. Après ses études, elle gagne Paris avec sa mère et ses deux frères, alors que son père se trouve en Amérique du Sud. Elle chante déjà merveilleusement, prend des leçons des meilleurs maîtres, que sa mère s'engage à payer plus tard, pendant ses premières années théâtrales. A cette époque, personne de la famille ne mange à sa saim. A cette époque, la jeune fille s'appelle encore Calvet, mais elle fera tomber pour le théâtre le t de son nom, sur le conseil de son maître Jules Puget. Puis c'est le succès, presque tout de suite, en France et en Belgique. Le reste de l'univers l'accapare peu à peu. Emma chanta sous tous les ciels, comme elle l'écrivit elle-même. Mais elle tint à mourir sous celui d'Aveyron, où elle avait ouvert les yeux à la vie.

L'Illettré

(reproduction interdite)

# NOUVELLES DE LA RÉGION

### Une réception en l'honneur de Mlle Adrienne Frappier

M. et Mme Albert Frappier, de Saint-Hyacinthe, recevaient au chalet "Mon Repos" à Sainte-Rosalie, samedi dernier, en l'honneur de leur fille Adrienne, à l'occasion de son mariage à M. Hervé Laperle. Les invités étaient MM. et Mmes Albert Saint-Jean, Henri-Louis Morin, Vincent Côté, Étienne Beaugrand, Albert Pelletier, Hor-naldas Laperle, Adrien Laperle, Antoine Caron, Albany Lemay, E. Saint-Georges, Joseph Millette, Alcide Anger, Francis Beaulieu, Hector Beaugrand, Laurent Beaugrand, Albert Laperle, Antoine Lusier, tous de Saint-Hyacinthe; Théodore Morissette, Armand Plan-tin, Omer Robert, Victor Laliberté, Antoine Morissette, Adrien Gagné, Paul-Emile Girard, Aimé Morissette, Joseph Berthiaume, Paul-Emile Brunelle, Émile Berthiaume, tous de Sainte-Rosalie; Roland Saint-Jean, Montréal; Laurent Laperle, Saint-Joseph-sur-Yamaska; Léon Hébert, Marivert; Jean Arpin, Saint-Dominique; Mmes Lincourt, Léa Claude, Philippe Plante, Ri-chard Morel, tous de Saint-Hyacinthe; Joseph Laperle, Saint-Joseph-sur-Yamaska; Mmes Anna Saint-Jean, des États-Unis; Denise Frappier, Jeanette et Thérèse S. Jean, Marcelle Meunier, Géraldine Beaudoin, Estelle Richer, Dolores et Jacqueline Hébert, Thérèse La-pierre, Gergette Desmarais, Rita Rouleau, Joannine Laperle, Ber-thiaume Vincent, toutes de Saint-Hyacinthe; Marie-Paule et Juliette Hébert, Marivert; Réjeanne et Yvonne Berthiaume, Annunciate Holteau, Mlle Ovilla Saint-Jean, Gilles Beaugrand, Gérard et Mar-cel Hébert, Raymond Anger, Raymond Richard, Germain Lemieux, Bertrand Grouard, Henri Vincent, Armand Pelletier, tous de Saint-Hyacinthe; Paul-Emile Brunelle, Saint-Joseph-sur-Yamaska; Guy Bevenne, S. Thomas d'Acquin; Gaston et Lucien Berthiaume, Jac-ques Morissette, tous de Sainte-Rosalie; Rosario Armistremble, D. Lussier, Fernand et Victor Geof-froy, Montréal. Les musiciens étaient MM. Philippe Plante, Phi-lippe Lepage, Richard Morel, Ar-thur Lemay.

### Une nouvelle municipalité scolaire

Saint-Germain, 7. (Spéciale)  
La "Gazette Officielle de Qué-bec" annonce l'érection d'une mu-nicipalité scolaire distincte sous le nom de "Village Saint-Germain-de-Grantham" dans le comté de Drummond.  
Son territoire qui fut détaché de la municipalité de Saint-Germain, comprend les lots suivants: les lots 723 et 448 comme limites nord; 866 et 867 au sud; à l'ouest, le lot 846, et à l'est, la Rivière Notre.

### M. A. Michon épouse à Saint-Barnabé Mlle Simone Gadbois

Saint-Barnabé, 6. (Spéciale)  
M. l'abbé Louis Forest, curé, bé-nissait récemment à l'église de S. Barnabé, le mariage de Mlle Si-mone Gadbois, fille de M. et Mme Albert Gadbois, de Saint-Barnabé, à M. Antonin Michon, fils de M. et Mme Éphrem Michon, de Saint-Thomas d'Acquin. Après la cérémo-nie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale. M. et Mme Michon partirent ensuite pour un voyage à Sainte-Anne de Beauré et Québec. À leur retour, ils habiteront Saint-Thomas d'Acquin. Les invités à la réception étaient MM. et Mmes Albert Lo-ranger, Émile Joyal, Robert Joyal, Félix Gadbois, Théodore Charron, Arthur Gadbois, Louis Gadbois, Rosaire Fontaine, Bernard Gad-bois, Léonard Brouillard, Osi-as Gadbois, Joseph Gadbois, Honoré Gadbois, Joseph Rodier, Donat Rodier, Alphonse Messier, Gédéon Grouard, Wilfrid Sansoucy, Gé-rard Grouard (fils), Georges Mi-chon, Arsène Laplante, Léopold Michon, Magloire Benoit, Clodias Benoit, Paul-Emile Michon, Mmes Charles-É. Marion et Emile Mi-chon, Mlle Aline Loranger, Ré-jeanne Joyal, Lucile et Gergette Charron, Monique Fontaine, Car-mela Gosselin, Jeannine et Olive Gadbois, Marcelle Saint-Jean, Jeannette Marion, Jacqueline Lange-lier, Jeanne Tétrault, Colette Mi-chon, M. l'abbé Louis Forest, MM. Henri-Paul Provost, Aimé Joyal, Jean-Luc Fontaine, Jean-Paul Gad-bois, Louis-Aimé Gadbois, Gérard et Ubald Gadbois, Arthur et Roger Messier, Joseph Laplante, Ar-mand Gosselin, Thomas Vincent, Germain et René Michon, Jean-Paul Boulay. Il y eut chant et mu-sique par MM. Bernard Gadbois, frère de la mariée, Aimé Joyal, Ubald Gosselin et Roger Messier.

### M. Alp. Tellier, de S.-Dominique, décédé à 54 ans

S.-Dominique, 8. D.N.C.  
M. Alphonse Tellier, de Saint-Dominique, est décédé la semaine dernière à l'âge de 54 ans. Outre son épouse, née Aline Sicard, le défunt laisse deux fils, MM. Mar-cel, Sainte-Rosalie, et Jacques, S.-Dominique; trois frères et deux sœurs lui survivent également: MM. Emile, Baie, Conn; Joseph, Welland, Ont; Cyrille, Bridgeport, Conn; Anna, Bridgeport, et Baby, Tatfville, Conn.

### Mme O. Beauchemin, de McMasterville, décédée à 53 ans

McMasterville, 8. D.N.C.  
Mme Origène Beauchemin, de McMasterville, est décédée le 4 août, à l'âge de 53 ans. Outre son époux, la défunte laisse quatre fils, MM. Eugène, Adrien, Lucien et Rodolphe; une fille, Mlle Marie-Jeanne. Les funérailles eurent lieu mardi, à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville.

### Mouvements spécialisés

## Beau travail à accomplir aux usines

### Une poignée de jeunes et d'adultes acceptent un travail énorme.

"On est effrayé quand on songe aux graves dangers que courent dans les ateliers modernes la mo-ralité des travailleurs, celle des jeunes surtout, la peur des jeunes filles." C'est Pie XI qui a écrit ces lignes et il n'axagérât pas et il savait que c'était bien la situa-tion faite à tant de jeunes. Il faut avoir été soi-même dans les milieux de travail et avoir vu pour croire "comme il est difficile de rester comme il faut." C'est la plainte bien souvent entendue...  
Les usines, les magasins, les en-droits de loisirs de notre pays ne sont pas pires qu'ailleurs, mais ils ne sont pas meilleurs, voilà ce qui est vrai.

Voici des faits indiscutables mais qui y peut quelque chose? For-midable question! Les prêtres n'ont pas le droit d'entrer dans ces mi-lieux. Et les personnels qui vivent dans ces endroits ne font rien ou font le contraire de ce qu'elles de-vraient faire et ceux qui vou-draient faire quelque chose et qui "dans leur dedans" trouvent ceci et cela "épouvantable" ne savent pas OSER... et s'ils protestent, c'est bien timidement et à voix basse. La réponse à la terrible question est bien contenue dans l'appel du Pape qui donne l'Action Catho-lique comme l'organisme qui doit combattre le mal organisé.  
Et alors une journée de jeunes et d'adultes se sont levés et ont dé-cidés de "changer ça." Ils ont cru qu'ils y pouvaient réellement quel-que chose. Plus nombreux de jour en jour, on les a vus défendre leurs convictions, à la grande surprise de tous, et avec un accompagnement fréquent de rires et de menaces, "mind your business..." Mais mal-gré tout ils ont continué leur tâche et ainsi ils ont défait de bien tristes propos: "faut s'attendre à ça..." "il n'y a rien à faire..." c'est inu-tile..." etc.

Le travail énorme entrepris par la J.O.C. et la L.O.C. couvre bien des champs d'action: il faut rendre PUR, un atmosphère chargé d'im-moralité; il faut défendre la foi at-taquée; l'Église accusée de toutes manières; les prêtres calomniés si facilement, en oubliant tout ce qu'ils représentent et le dévoue-ment dont ils font preuve tant de fois; il faut donner le sens de l'honnêteté à la classe "tout le monde le fait..." puis, "ça c'est pas grand-chose, ils font assez d'ar-gent..." "ça leur fera pas mal..." Les principes faux qui circulent et qu'il faut dénoncer en donnant les vrais principes. Les jockistes, les loicistes sont là et leur présence "gène" — paralyse parfois... Les résultats sont intéressants: "si tu restes encore à l'usine" disait une fille à une Jo-ciste, "je ne parlerai plus comme avant..." Et nous pourrions citer encore bien d'autres faits qui vous démontreraient le travail accompli — dans l'ombre — par nos mou-vements d'Action Catholique.

Il ne faudrait pas penser tou-tefois que les gens d'Action Catho-liques sont à part des autres, ce sont des ouvriers, des ouvrières qui ont beaucoup d'idéal... qui ne font que réclamer ce qui leur est dû ce qui revient à tous... ils sont toujours très "à la page..." quand elle est propre, mais quand elle est sale, JAMAIS...  
Ce travail entrepris par la J.O.C. et la L.O.C. est l'affaire de tous, puis que chacun doit "être apôtre", c'est pourquoi personne ne peut se désintéresser de l'Action Catho-lique.  
L'Action Catholique est au ser-vice de tous et c'est le but des nombreux services lancés par la J.O.C. et la L.O.C. depuis dix ans: ÉPARGNE — Pré-J.O.C. — Prépa-ration au mariage — Bibliothèque — Aides-Familiales — Malades — Entraide familial — Service du soldat — Loisirs.

### M. James Burns, de Richelieu, est décédé à 81 ans

Richelieu, 8. D.N.C.  
M. James Burns, de Richelieu, est décédé le 6 août, à l'âge de 81 ans, chez sa fille, Mme C.-E. Seek-ings. Il laisse deux filles, Mme C. E. Seekings et J.-R. Watson, de Montréal, et plusieurs petits-fils. Les funérailles eurent lieu le 9, à l'église Saint-Patrice de Montréal.

### Mme Marcel Auclair, de McMasterville, décédée à 45 ans

McMasterville, 8. D.N.C.  
Mme Marcel Auclair, née Eugé-nie Duquette, de McMasterville, est décédée le 31 juillet, à l'âge de 45 ans. Outre son époux, la défunte laisse deux filles, Mmes Gertrude et Jacqueline.  
Les funérailles eurent lieu le 3 août, à l'église paroissiale de l'en-droit.

### Institutrices qui enseigneront à Saint-Jude

Saint-Jude, 7. D.N.C.  
On trouvera ci-après les noms des institutrices qui enseigneront dans les écoles rurales de Saint-Jude, au cours de la prochaine an-née scolaire:  
Mmes Cécile Lemieux, Haut-Sal-vail; Marcelle Saint-Jean, Bas-Salvail; Thérèse Berthiaume, Saint-Rose; Raymond Gaudreau, Les Seize; Cécile Saint-Jean, Fleury.

### St-Aimé

—M. et Mme Armand Villiard ont la douleur de perdre leur fils Roland, de 14 mois. La cérémonie des Angès a eu lieu à 3 heures, vendredi, 3 août.

—On annonce pour samedi, 11 août le mariage de Mlle Rita Lam-bert, fille de M. et Mme Eugène Lambert à M. Louisa Desrosiers, fille de M. et Mme J.-B. Desrosiers, de Saint-David.

—Il y eut mercredi dernier, un tournoi de tennis entre le club Marine Industries, de Sorel et ce-lui de Saint-Aimé. Ont pris part à ce tournoi: MM. Fernand Simard, Émile Pontbriand, Jacques Garié-py, Laurent Laurendeau, Léo Vézé-na, Maurice Plante, Jean-Paul Bou-cher de Sorel. MM. les abbés Jac-ques Desparts, P.M.E., Jean-Paul Desparts, Fernand Lafond, MM. André Bélanger, Léo Raiche, De-castelneau Normand, Jacques La-noie de Saint-Aimé.

Marines Industries a remporté les honneurs par le score de 4 à 3.  
—M. l'abbé Arthur Proulx, curé de Saint-Amand, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Michel Proulx.  
—Mme Eugène Poirier, le lieuten-ant Poirier, Mlle Simone Poirier, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme J.-B. Poirier, ces jours der-niers.  
—Le notaire Adélaré Lalancette, de Montréal, Mme Lalancette sont venus visiter des parents et amis.  
—M. et Mme Joseph S.-Amand et leurs enfants se sont rendus à Pont Viau, dimanche dernier, à l'occasion des vœux perpétuels de leur fille Soeur Sainte-Élodie des Soeurs de l'Immaculée Conception.  
—Étaient en visite ces jours der-niers chez M. et Mme William Tra-versy: M. et Mme Edmond Bel-court, de La Baie, M. et Mme U-bald Traversy, de Pierreville; M. et Mme Henri Traversy, leur fils André, de Nicolet.  
—Mme W. Traversy est de re-tour d'un voyage où elle a visité ses parents de Pierreville, La Baie, Nicolet, Trois-Rivières.

### Bingo au Patronage, le 22 août prochain

Il y aura un grand bingo au profit de la table des bons, au Pa-tronage Saint-Vincent-de-Paul, le 22 août, à 8 heures du soir. Il y aura prix de présence, trois prix spéciaux, outre de très beaux prix pour chaque tour de bingo. Les bil-lets en vente au prix de 35 sous seront en vente à la porte. L'orga-nisatrice invite tous les amis du Patro à donner leur encouragement en vue d'assurer le succès de la kermesse annuelle.

### M. H. Hébert, de Saint-Marc, meurt à 79 ans

Saint-Marc, 9. D.N.C.  
M. Herménégilde Hébert, de S.-Marc-sur-Richelieu, est décédé le 2 août, à l'âge de 79 ans. Outre son épouse, née Marie Lussier, il laisse trois fils: MM. Herménégilde, Ar-thur et Adrien, de Saint-Marc; quatre filles: Mmes Rosario Lacoste, Raymond Préfontaine, Saint-Marc; Zéphirin Messier, Saint-Charles, et Lucien Brelle, Belœil. Les funérailles eurent lieu le 6, à l'église paroissiale, sous la direc-tion de la maison M. Demiers. La levée du corps fut faite par M. le curé, et le service funèbre chanté par M. l'abbé R. Dufort.

### Tombola à S.-Barnabé, les 18-21-23-25 août

S.-Barnabé, 7. (Spéciale)  
Il se tiendra une grande tombola à Saint-Barnabé-Sud, les 18, 21, 23 et 25 août prochain. Diverses attractions seront au programme: kiosques, musique, routes de fortune, sketches, tirage d'un radio Philco neuf.  
Mardi, 21 août, il y aura bingo et partie de cartes; les billets se-ront de 25 sous; le jeudi, 23 août, on servira un souper aux fêtes, au prix de 50 sous du couvert. Les or-ganisateurs comptent que le public leur donnera son encouragement.

### STE-MADELEINE

Le Dr Georges Lussier et leurs enfants, de l'Etat de New-York, Mme Adélaré Lussier, de Montréal, M. et Mme H. Déla, de Saint-Henri, tous chez M. et Mme Wil-fred Lussier.  
—M. Charles-Emile Petit, de S.-Joseph d'Alma, est l'invité de sa mère, Mme Joseph-Hermas Petit.  
—Le Dr Paul-Arthur Lagüe et sa soeur, Mlle Léonie Lagüe, gar-de-malade, ont passé quelques jours à Burlington, Vermont.

### Chassez la DOULEUR

Prenez immédiatement avec le  
**LINIMENT MINARD**  
Produit de la Pharmacie

### CONTINUEZ À TRICOTER

— les enfants d'Europe ont besoin de vêtements

CONCORDE AUTOMOBILE LIMITÉE  
134, de la Concorde — Tél. 213  
Saint-Hyacinthe, P. Q.

CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK • CADILLAC • CAMIONS CHEVROLET et GMC

CONTRIBUTION DE LA  
**BRASSERIE "BLACK HORSE" DE WES**

### MONSTRE D'ACIER ET CHENILLETTE



Lorsque les fameux scouts de Lord Lovat s'entraînaient au combat en montagne au Parc National Jasper, l'une des tâches qui leur a été assignée a été de mettre à l'épreuve un équipement des plus modernes, dont les chenillettes. Une photographie du haut montre l'une de ces robustes petites machines à côté d'une locomotive géante 6000 du Canadien National. A gauche, le caporal Brown, scout Lovat de Glas-gow, Ecosse, montre au mécanicien de locomotive S. Knutsen, de Jasper, à conduire une chenillette. A droite, le sergent A. W. Kennedy, aussi de Glasgow, examine le registre de va-peur du géant du rail.

### Acton Vale

—A M. et Mme Jean-Paul Le-page, un fils baptisé Marie-Pau-line-Rolande. Par et mar. M. et Mme Pierre Lepage, grands-parents de l'enfant. Porteurs: Mlle Yvette Lepage, tante de l'enfant.  
—M. et Mme Isidore Robichaud et leur fille, de Montréal, en vi-site, dimanche dernier, chez Mme Victor Robichaud.  
—Réunion, mercredi à dix heu-res du Cercle des Femmes, en la salle des Chevaliers de Colomb.  
Récemment a été célébré le ma-riage de M. Elzéar Cabana, fils de M. et Mme Donat Cabana, avec Mlle Carmen Lafontaine, fille de M. et Mme Alphonse Lafontaine, de Roxton Falls.  
—A M. et Mme Gérard Trahan, un fils baptisé Joseph-Germain-Fernand. Par et mar. M. et Mme Henri Blanchard, de Drummond-ville, oncle et tante de l'enfant. Porteurs, Mme A. Beaugrand, tante de l'enfant.

### ECONOMISEZ

En vous retirant aux  
**HOTELS FORD**  
Modernes, à l'épreuve de feu, convenable-ment situés, sains, et facilement accessibles.

**Montréal Toronto**  
et le  
**LORD ELGIN**  
à Ottawa

Aussi bas que \$1.50 par personne pour carte ou dépliant, écrire à FORD HOTELS CO. Montréal

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

# NOUVELLES DE LA RÉGION

## Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 6 août 1945 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

**PORCS**

A	21.00-21.50
B1	20.60
B2 et B3	20.35
C	19.35
D	19.10
Léger	19.10
Lourd	19.10
Extra lourd, 196-215 lbs.	18.10
Extra lourd, 216 lbs et plus	16.35
Demi castrat	16.35
Truie	16.00-16.50
Verrat châtré	10.00-10.50
Blessé, à leur valeur	

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

**VEUX DE LAIT**

Choix	14.00-14.50
Bon	13.50-14.00
Moyen	12.00-13.00
Commun	9.00-10.00
D'herbe	6.50-9.00

**AGNEAUX**

Bon	14.00
Moyen	13.00

**MOUTONS**

Bon	6.00-6.50
Commun	2.00-3.00

**BOUVILLONS**

Choix	12.50-12.75
Bon	11.75-12.25
Moyen	10.50-11.50
Commun	8.00-9.00

**TAURES**

Choix—Type à boucherie	10.50-11.00
Bonne	9.50-10.25
Moyenne	8.00-9.00
Commune	6.00-7.00

**VACHES**

Choix — Type à boucherie	9.25-9.50
Bonne	8.50-9.00
Moyenne	7.00-8.00
Commune	6.00-6.50
Très Com.	5.00-5.50

**TAUREAUX**

Choix — Type à boucherie	9.00-9.50
Bon	8.50-9.00
Moyen	7.00-8.00
Commun	6.00-7.00

**OEUFS**

A-Gros	41¢
A-Moyens	39¢
B	32½¢
A-Poulettes	33½¢
C	23½¢

**BEURRE**

La semaine dernière, ce marché a été instable.	
Une offre plus libre et une demande limitée ont contribué à une baisse des cotes.	

Selon l'Office National de la Statistique, les "stocks" de beurre de beurrier, en entrepôt, le 1er août 1945, dans les neuf principales villes canadiennes, se totalisaient à 35,350,576 livres, comparativement à 33,830,259 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 1,511,317 livres sur 1944.

Lundi matin, le 6 août 1945, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté à 34½¢ la livre.

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage de type CHEDDAR, fabriqué d'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

## Communiqué jociste

Si l'humanité entière ne vit pas encore à la lumière de l'Évangile... Si les paroles du Christ: "un seul troupeau et un seul pasteur" ne sont pas encore une réalité... S'il y a encore tant d'âmes qui se perdent... Si les hommes s'entre-tuent dans une guerre totale... les catholiques peuvent se frapper la poitrine...

"Une affreuse compassion me déchire à la pensée de la génération qui a vingt ans aujourd'hui. Les meilleurs vont au pire. À qui la faute? Au monde abominable dont ils sont les victimes. Et spécialement, à nous, CATHOLIQUES, car, nous sommes responsables de leur sort, ayant la lumière redemptrice dans nos mauvais cœurs d'hommes. Dans la mesure où nous l'arrêtons et la diminuons, nous augmentons le poids des ténèbres."

Soyons bien convaincus que comme membres de l'Église, nous n'avons pas le droit d'être des membres inutiles. Nous avons l'obligation de prendre part, chacun à notre place, et avec les moyens que nous avons, à la mission de l'Église.

L'appel à être apôtre s'adresse à tous. ÊTRE APÔTRE ne veut pas dire tout simplement être "BON CATHOLIQUE", donner le bon exemple, prier pour les pêcheurs... Pour être apôtre, il faut voir le bien à faire et le mal à valancer; il faut savoir comment faire ce bien et comment combattre ce mal...

Pour réaliser un tel programme il faut une organisation. Il faut s'organiser pour le bien si nous voulons conquérir le mal organisé. Voilà ce que veut le Christ... avec le Christ et l'Église... voilà ce que veut la J.O.C.

L'action catholique n'est donc pas fait pour un petit nombre, mais pour TOUS... Chacun se doit de faire sa part, d'apporter son appui et sa collaboration.

## Richelieu

M. et Mme Georges-Henri Bessette (Marie-Luce Ostiguy), sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Yvon-Luc, né le 9 juillet et baptisé le 10, Parrain, M. Évariste Ostiguy, marraine, Yvonne Thérèse, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mme Joseph Thérèse, arrière-grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Gérard Darche (Laurette Thérien), est né le 10 juillet un fils, baptisé le 15, sous les noms de Joseph-Henri-Claude, Parrain, Henri Darche, marraine, Marie-Anne Lavallée, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 juillet, à M. et Mme Claude St-Pierre, (Marie-Ange Moreau), un fils, baptisé le 15 juillet sous les noms de Joseph-Michel-Serge-René, Parrain, Adjuvator St-Pierre, grand-père; marraine, Henriette St-Pierre, tante.

M. et Mme Georges Thérèse et leurs enfants, M. et Mme Évariste Ostiguy et leur fille, Denise, M. et Mme Georges-Henri Bessette, M. et Mme Armand Ostiguy et leur fille, Réjeanne, sont allés dimanche au Lac Masson.

Les Guides de Richelieu sont revenues du Camp diocésain des Guides Catholiques au Lac Bral, le 4 août, après 15 jours de campement sous les tentes.

M. et Mme Emile Roy et leurs enfants se sont rendus en vacances en fin de semaine, à Saint-Gabriel de Brandon.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

Le prix de remise aux producteurs de la Grande-Bretagne et de la France, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20¢ la livre, f.a.b., point de départ de l'expédition de la fabrique.

## M. Ovilus Maheu, de Sainte-Cécile, meurt à 29 ans

Sainte-Cécile, 7, D.N.C.  
M. Ovilus Maheu, de Sainte-Cécile de Milton, est décédé récemment à l'âge de 29 ans. Outre son épouse, née Antoinette Lachapelle, le défunt laisse trois enfants; ses père et mère, M. et Mme Emile Maheu; un frère, M. Joseph-Emile, et trois sœurs: Mmes Albert Bouffard (Lucrèce), Granby; Conrad Bolleau (Florence), Sainte-Cécile, et O. Bousquet (Violette), Saint-Pie.

Les funérailles eurent lieu lundi, à l'église paroissiale de Sainte-Cécile, sous la direction de la maison J. Dutilly. Les porteurs étaient MM. Joseph-Emile Maheu, Lorenzo Lachapelle, Albert Bouffard, Aurélien Bolleau, Gérard Lachapelle et Georges Bousquet. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Victor Cordeau, qui chanta aussi le service funèbre. L'inhumation eut lieu au même endroit.

## Saint-Paul

M. l'abbé M.-A. Lavallée, curé de la paroisse, a béni samedi, 4 août, le mariage de Mlle Marie-Des-Nèges Bienvenue, fille de M. et Mme Théodore Bienvenue, de cette paroisse, à M. Jean-Paul Bernier, fils de M. et Mme Ernest Bernier, de Ste-Cécile de Milton.

M. Bienvenue accompagnait sa fille et M. Bernier était le témoin de son fils. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage.

M. l'abbé Horace Messier, de Sainte-Cécile, a béni samedi, 4 août, le mariage de Mlle Solange Richard, fille de M. et Mme Arthur Richard, de cette paroisse, à M. Fernand Dufault, fils de M. et Mme Georges-Emile Dufault, de Sainte-Cécile.

Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage pour Québec et Ste-Anne-de-Beaupré. A leur retour ils habiteront Sainte-Cécile.

Ces jours derniers eurent lieu les funérailles de M. Henri Codaire, époux d'Azilda Carignan, décédé à l'âge de 67 ans.

M. et Mme Victor Auger sont revenus ces jours derniers d'un voyage à Plattsburg, N.Y.

M. et Mme David Handfield et Mlle Agnès Handfield sont allés à Saint-Alexandre, dimanche dernier, visiter des parents.

## St-Thomas d'Aquin

M. et Mme Roma Côté sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée Marie-Pauline-Reine, Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Côté, Porteuse, Mlle Auréa Côté.

M. et Mme Roland Bienvenue sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée Marie-Françoise-Louise, Parrain et marraine, M. et Mme Paul Bienvenue, de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Maurice Boulay, de Montréal, M. et Mme Maurice Chagnon, M. et Mme Paul-Emile Lusignan et leurs enfants, Nicole et Jean-Marc, tous de Montréal, étaient en promenade chez leurs parents la semaine dernière.

M. et Mme Arsène Lusignan, de Joliette, en promenade chez leurs parents cette semaine.

## Contrecoeur

Le concours de composition française, organisé en fin d'année dans les écoles de la paroisse a remporté un beau succès.

Voici la liste des élèves qui ont obtenu le plus grand nombre de points et ont mérité les prix en argent offerts par le Cercle Sainte-Trinité Inc.

9e année: Laura Pagé, Marie-Faude Fortin; 8e, Gilles Deslauriers, Mariette Piché; 7e, Jeannine Berthiaume, Madeleine Auclair, Henriette Lacroix; 6e, Denise Langlois, Micheline Pagé, Denise Dansereau, Gilberte Lacroix, Monique Gervais, Marie-Jeanne Saint-Onge, Marielle Gendron, Yolande Berthiaume; 5e, René Contant, Roch Langlois, Claude Tétrault, Lucien Riché, Suzanne Duval.

La semaine dernière, M. et Mme Alphonse Gagnon en visite de noces chez leurs parents, à Contrecoeur.

Le mariage de Mlle Jeannette Gaudet, fille de M. et Mme Jean-Marie Gaudet, à M. Arthur Lavallée, fils de M. et Mme Raoul Lavallée, a été béni en l'église paroissiale de Contrecoeur, le 4 août à 10 heures.

Comme par les années précédentes, plusieurs Chevaliers de Colomb se sont rendus à pied à Ste-Anne de Varennes; ils ont assisté à la messe et ont communé. Ils étaient accompagnés de M. le vicair J. Jetté.

## Mme Lionel Coderre, de Roxton Falls, décédée à 37 ans

Roxton, 7, D.N.C.  
Mme Lionel Coderre, née Léa Marsolais, de Roxton Falls, est décédée la semaine dernière à l'Hôpital général de Verdun, à l'âge de 37 ans. Outre son époux, la défunte laisse cinq fils, MM. Germain, Maurice, Marcel, Raymond et Robert; quatre filles, Mlles Jeanne, Lucile, Lise et Solange.

Les funérailles eurent lieu le 28 juillet, à l'église paroissiale de Roxton Falls. Le service fut chanté par M. l'abbé F.-X. Leblanc, curé de Saint-Joachim. Les porteurs étaient MM. Omer Brisebois, Alfred Bouthillier, Wellie Colleson, Amédée Coderre, Armand Roy et Edmond Cabana.

## Déplacements

Beloeil.—Mlle Fleurette Larivée est en repos pour quelques semaines chez ses grands-parents, à Upton.

S-Damase.—Mme Henri Claude et son jeune fils ont passé la fin de semaine à Upton, chez leur parent, M. Amphonse Plouffe.

South Roxton.—M. et Mme Anaclette Plouffe et leurs enfants, Normand et Ghislaine, étaient de passage chez leurs parents, à Upton.

## UPTON

M. et Mme Roland Laforce (Murielle Brunelle), une fille, baptisée Marie-Luce-Michèle, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Brunelle, grands-parents. Porteuse, Mme Germaine G. Donalds, tante.

Chez M. et Mme Moïse Lefebvre, M. et Mme Louis Collamati et leurs enfants, Louise et Normand, de Woonsocket, R.-I.

Chez M. et Mme Octave Caradin, leur fille, Ernestine, de Montréal.

Chez M. et Mme Eugène Brunelle, Mlles Rose-Blanche et Marie-Reine Latraverse, de Sainte-Anne de Sorel, ainsi que M. Lorenzo Brunelle, de Saint-Nazaire d'Acton.

Mlle Marguerite Brunet, de Montréal, passe ses vacances à sa maison de campagne avec son père, M. J. Brunet.

La Rév. Soeur Marie-Pierre-aux-Liens, de Victoria, accompagnée de Soeur Marie-Elphège, de Lac-Beauport, visitait ces jours derniers ses nombreux parents.

Mlle Lise Marcotte, de Verdun, passe quelques jours chez M. et Mme Wilfrid Donalds.

USEZ LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

## Naissance

M. et Mme Paul Laroche (Rachel Morin), de cette ville, font part de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Marguerite-Hugues, Parrain et marraine, M. Martial Morin et Mlle Montique Chénette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rita Morin, tante de l'enfant.

## Feu Mme B. Racine

M. et Mme Callixte Gévy (Marie-Ange Daviau), de Saint-Vallier, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Viviane-Constance-Hermance, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Daviau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Olyvine Daviau, tante de l'enfant.

## Naissance

M. et Mme Callixte Gévy (Marie-Ange Daviau), de Saint-Vallier, annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Viviane-Constance-Hermance, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Daviau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Olyvine Daviau, tante de l'enfant.

### Une bonne raison pour le manque de Coke

La raison est le manque de sucre universel causé par le désordre et la confusion qui résultent de la guerre. Et, naturellement, moins nous avons de sucre, moins vous obtenez de Coca-Cola. Vous pouvez avoir la certitude — maintenant et à l'avenir — que le peu de Coke qu'il y a est le produit authentique.

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola  
**DONAT VANDAL**  
3085, St-Pierre St-Hyacinthe Tél. 851




**LE SUCRE est RARE**  
Servez-vous-en avec modération!

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

### Si Séraphin vivait...



## Mon doux, Ti'mousse!

### TU M'DIS PAS QU'Y EN A QUI CRÈVENT DE FAIM!"

**TI'MOUSSE:** Oui, j'te l'dis, Donald, j'en a des milliers de petits Français, Belges, Hollandais, Polonais qui ont rien à se mettre sous la dent. Pis, i-z-ont pas d'linge non plus.

**DONALDA:** Mon doux Jésus, c'est-est possible! I va falloir leur envoyer du manger, pis du butin.

**TI'MOUSSE:** On peut leur envoyer des aliments, pis du linge, rien que si tous les pays alliés se donnent la main pour les nourrir et les vêtir.

**DONALDA:** Qu'est-ce qu'il faut faire pour ça?

**TI'MOUSSE:** J'pense qu'il va falloir que tout le monde accepte de continuer le rationnement, icitte, pis partout ailleurs, pour pas mal longtemps. Et pis, comme de raison 'il faut maintenir le contrôle des prix pour empêcher l'inflation.

**DONALDA:** I'me semble, Ti'mousse, qu'on devrait leur envoyer le plus vite possible du manger pour rebâtir leurs forces. Surtout les p'tits, l'leur faut du sucre pour ça.

**TI'MOUSSE:** C'est justement pourquoi 'il faut continuer le rationnement du sucre. J'ai lu, l'autre jour, que l'Canada produit rien qu'un quart du sucre qui se mange au pays. On importe le reste.

**DONALDA:** Si j'me trompe pas, la guerre nous empêche d'importer autant de sucre, et pis 'il faut qu'on groupe nos achats de sucre avec ceux des alliés.

**TI'MOUSSE:** C'est en plein ça, Donald. De cette façon-là, toutes les nations unies reçoivent leur juste part. Et pis nous aut'es itou, on reçoit notre part avec le rationnement. Les riches pis les pauvres, on a part égale.

**DONALDA:** C'est-i pour ça qu'on a stabilisé les prix?

**TI'MOUSSE:** Ça, c'est pour éviter que la rareté du sucre fasse monter les prix.

**DONALDA:** "A chacun sa part, et à prix raisonnable"; ça doit être ça qu'il disent les gens qui font le rationnement et le plafonnement.

**TI'MOUSSE:** Tu l'as dis, Donald. C'est dans notre intérêt, et pour éloigner l'inflation.

**DONALDA:** Séraphin, i'me bourre pas desucre. Mais, s'il y'a un petit moyen, j'm'en vas faire mon possible pour que personne se sucre le bec à mes dépens, et surtout aux dépens de ces pauvres p'tits enfants en Europe.

## LE SUCRE C'EST L'INFLATION C'EST LA RUINE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

# NOUVELLES DE LA RÉGION

**Bell Tel. vise à l'amélioration de nos réseaux locaux**

Bien que la pénurie d'outillage téléphonique reste très aiguë, des préparatifs sont déjà en cours visant à l'extension et à l'amélioration de certains réseaux locaux. C'est pourquoi des équipes de la construction du téléphone travaillent activement à la réfection de certaines lignes rurales de Saint-Césaire et des environs, annonce le gérant régional du téléphone Bell, M. G. Derome.

Dans le village même on est à poser un nouveau câble, rue Saint-Paul, entre Notre-Dame et Saint-Georges, et on enlève des poteaux dans la rue. On pose également de nouveaux câbles sur les rues Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame.

Ces travaux, qui seront achevés en septembre, comprennent la pose de 14 milles de fil neuf, le remplacement de quelque 185 poteaux et l'érection de 6,000 pieds de câble le long de la rue Principale, à Rougemont, et l'élévation des fils téléphoniques dans cette rue.

Ces travaux assurent des facilités additionnelles en vue de décombrer les lignes communes fort chargées. A mesure que les travaux seront terminés dans une région, certains abonnés des lignes les plus achalandées seront transférés à ces nouveaux circuits, ce qui nécessite le changement de leur numéro de téléphone.

**Diner chez M. et Mme Arm. Lemonde**

M. et Mme Armand Lemonde, de Sainte-Rosalie, recevaient dimanche dernier, à l'occasion du passage de M. et Mme Alexandre Laplante de Nashua N.H., et leurs enfants Maurice et Madeleine. Un dîner fut servi. Étaient présents, MM. et Mmes Xavier Lemonde, Willie Chabot, Sainte-Rosalie, Steve Boon, Montréal, Miles Lucien, Rose, Aimée Lemonde, Monique, Fleurette Chabot, Sainte-Rosalie, Alice Boon Montréal, MM. Gérard Laliberté, Roland Gendron, Emile Girard, Sainte-Rosalie, André Painchaud, Roland L'Heureux, Réal Carrière, Montréal, MM. René Lambert, Guy Lemonde, Maurice Robert Jean-Louis Chabot, Miles Agathe Rita, Thérèse Yvette, Vincent Jean-Paul, Réal Lemonde, Saül Carrière, tous de Sainte-Rosalie.

**Bingo des missions dominicaines du Japon, le 15 sept.**

Le bingo annuel au profit des Missions Dominicaines aura lieu à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu le samedi soir, 15 septembre prochain. Un ameublement de chambre à coucher (4 morceaux), un bicyclette COM (pour dame ou monsieur), un panier géant de provisions, etc. seront donnés comme prix spéciaux. Aussi 10 beaux prix de présence et 30 autres magnifiques prix. Tout cela pour 35c seulement d'entrée.

Bienvenue à tous les amis des Missions et à tous les amateurs de bingo.

**St-Mathias**

A M. et Mme Roland Benoit, un fils baptisé Joseph-Laurent-Jean-Pierre, par. et mar. M. Pierre Sorel, oncle de l'enfant, Lumina Lafleur, grand-mère de l'enfant.

Plusieurs cultivateurs de Saint-Mathias se rendaient, dimanche dernier à Martville, pour assister au congrès régional de l'U.C.C.

M. et Mme Marcel Lamontagne et leurs enfants, de Montréal, de passage chez Mme Uldérie Saint-Georges.

**Exposition du Cercle des Fermières de S.-Hugues, le 16**

Saint-Hugues, 7, D.N.C. Le Cercle des Fermières de S.-Hugues tiendra son exposition annuelle le 16 août prochain, à la salle paroissiale de l'endroit. La journée débutera par une messe, le matin, à 8 heures 30, et à 2 heures de l'après-midi se fera l'ouverture officielle de l'exposition à la salle paroissiale. Le public pourra y admirer les magnifiques travaux d'artisanat des fermières de Saint-Hugues. Il y aura aussi attractions diverses, telles que bingo, rone de fortune, etc. Le soir, une troupe d'artistes de la radio présentera une pièce à succès *Clair de lune*.

Les organisatrices invitent chaleureusement le public à visiter leur exposition qui est assurée d'un succès remarquable.

**Air-Canada et l'après-guerre**

Winnipeg, Man.— Les élèves de la treizième classe pour agents voyageurs d'Air-Canada viennent de terminer leurs examens. Parmi eux se trouvaient onze aviateurs canadiens qui ont pris part à la guerre européenne. D'après le plan de réadaptation à la vie civile adopté par Air-Canada, la préférence sera donnée, dans les divers services de la Compagnie, aux vétérans qui auront servi dans les forces armées.

Depuis le mois de mars 1942, 130 vétérans de l'armée et de l'Aviation se sont vu confier des postes à Air-Canada.

**Ils approvisionnaient des navires**

Montréal.— Après entente entre le ministère du transport de guerre et le Royaume-Uni, le service des achats et des magasins du Canadien National a été chargé, en 1942, d'approvisionner tous les vaisseaux construits dans les chantiers maritimes du pays. Son rôle consistait à acheter et à livrer, à bord des navires, de la machinerie et des vivres. Quelque 340 navires ont été ainsi approvisionnés par le Canadien National.

**Prochaines retraites fermées à Granby**

Les prochaines retraites fermées pour dames et jeunes filles à la villa Marie-Médatrice, 35 rue Dufferin, Granby, auront lieu aux dates suivantes: du 10 au 12 août, dames; du 13 au 16, dames; du 17 au 20, célibataires; du 24 au 27, institutrices; du 31 août au 2 septembre, ouvrières.

**St-Marc**

M. Dollard Archambault et sa fille Dolores de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme Leblanc et leurs enfants, des Worcester, Mass., en visite chez Miles Blain.

M. et Mme Edmond Renaud, Miles Jacqueline Renaud, Louise Marie Noël, la famille Arthur Langevin, tous de Montréal, de passage chez M. et Mme Arsène Gatién.

Miles Lamy de Yamachiche, de passage chez Mme Paul-Emile Archambault.

Miles Yvette, Gabrielle, Reïna et Jeanne Archambault en vacances chez leurs parents M. et Mme Alphonse Archambault.

M. et Mme Antonio Gatién, de La Tuque, et M. Marcotte, de passage chez M. et Mme Elzéar Dalgle.

M. et Mme Guy Desmarais et leurs enfants chez Mme Armand Desmarais.

**Prochaines activités de l'Unité Sanitaire**

Voici le programme des activités du personnel de l'Unité Sanitaire pour la semaine finissant le 18 août 1945.

13 août, lundi p.m. Bureau: Clinique anti-tuberculeuse. Richelieu: Clinique de puériculture Vacc. antidiphthérique.

14 août, mardi a.m. S.-Mathias: Clinique de puériculture. Vacc. antidiphthérique, p.m. Saint-Hilaire: Clinique de puériculture. Vacc. antidiphthérique.

15 août, mercredi, a.m. Saint-Thomas d'Aquin: Clinique de puériculture. Vacc. antidiphthérique, p.m. La Providence: Clinique de puériculture. Vacc. antidiphthérique.

16 août jeudi p.m. Chris-Roi: Clinique de puériculture Vacc. antidiphthérique.

17 août, vendredi, p.m. L'Ange Gardien: Clinique de puériculture. Vacc. antidiphthérique.

MARC BERGERON, M.D. Médecin-hygiéniste.

**Fermeture des sal. de barbiers du 13 au 17**

Les salons de barbiers de Saint-Hyacinthe seront fermés du 13 au 17 août prochain, pour les vacances des employeurs et employés. Le public voudra bien en prendre note.

**Saint-Pie**

Le 3 août, à M. et Mme Roger Messier, un fils baptisé Joseph-Albany-Normand, par. et mar. M. et Mme Albany Messier, grands-parents de l'enfant.

Le 3 août à M. et Mme Grégoire Plante, une fille, baptisée Marie-Jacqueline-Adrienne, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Caron, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Albertine Despars, M. Ernest Despars et M. Paul-Emile Despars sont revenus d'une vacance de quelques jours dans les Laurentides.

Egalement dans les Laurentides M. Homer Dufresne et sa famille.

Mlle Pauline Sicotte a passé une semaine à Longueuil, l'invitée de Mlle Gisèle Chaput.

Mlle Angéline Roy a passé quelques jours à Chambly-Bassin, la semaine dernière.

**St-Simon**

Dimanche, 5 août, le R. P. Alphonse Brault célébrait la messe, et son frère, le R. P. Gérard, O.M.I., donnait le sermon. Le sujet était sur les bontés de la Sainte-Vierge Marie et Notre-Dame du Cap, où avait lieu le pèlerinage.

M. et Mme Wilfrid Delorme ainsi que leur fille, Georgette, sont en voyage à Lawrence, Mass.

M. et Mme Hervé Houle et leurs enfants sont allés passer une semaine au chalet de M. Camille Gendron, la "Villa des Pins", au Lac des trois Nicolet, près de Danville. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Treflé St-Martin, de St-Simon, et de M. et Mme Roger Brunelle, de Montréal. Ils sont revenus enchantés de leur séjour.

En visite chez M. J.-H. Lebloux, Mme veuve Arthur Précourt et sa fille Elma, de St-Hyacinthe.

M. Urbain Benoit, fils de M. Michel Benoit, autrefois de Saint-Simon, maintenant de Saint-Jean, était de passage dernièrement. M. Benoit fait partie de l'armée canadienne.

Mlle Pauline Germain, de Montréal, après un séjour de deux semaines ici, retourne demain dans sa famille.

M. et Mme Réal Morin sont en voyage de noces chez leur oncle, M. J.-H. Ledoux, M. Morin fait partie de l'ordonnance d'Hotelogea, Montréal.

La fête champêtre chez M. Donat Rivard, mercredi dernier, fut des mieux réussies et plusieurs agronomes étaient présents.

**St-Dominique**

Dimanche, solennité de la fête de saint Dominique. A cette occasion, il y eut vénération de la relique, la messe fut dite par l'abbé Saint-Martin. Il y eut chant exécuté par la chorale dirigée par M. l'abbé Georges-Etienne S.-Ongé.

A M. et Mme Lucien Robitaille, une fille baptisée Marie-Jeanne-Rolande, par. et mar. M. et Mme Adélaïde Leclerc, oncle et tante de l'enfant, Porteuse Mlle Carmen Robitaille, de Saint-Hyacinthe, tante de l'enfant.

MM. et Mmes Hormidas Arpin, Maurice Petit et son fils Gilles sont venus en vacances au Camp de M. Albert Gaucher.

M. et Mme Léo Mécra et leur fille Jacqueline et Mme Mécra, ainsi que M. et Mme Georges Maynard et leur fils Paul-Emile, ont rendu visite à M. Albert Danseur et M. Charles Dion.

Mlle Jeannette, g.m.g. et Rolande, e.g.m., Bousquet étaient dimanche, M. Napoléon Bousquet.

**MacMasterville**

Mlle Réjane Fortier, d'Ottawa, était l'invitée de Mlle Fernande Siros, en fin de semaine.

Miles Thérèse et Madeleine Dubois ont passé quelques jours, chez Mlle Henriette Hinse, à Plessisville.

Miles Hélène et Gaétane Polrier, de Verdun, sont en promenade chez Mlle Huguette Devost.

Mme Lucette Fortin était de passage à Saint-Pie, ces jours derniers.

Mlle Marcelle Devost a passé la fin de semaine à Valleyfield, chez Mlle A. Bériault.

M. et Mme Emile Siros sont en voyage à Québec pour quelques jours.

MM. Laurent Robillard et Félix Parent sont de retour dans leurs familles, après quelques années outre-mer.

**Ste-Hélène**

M. et Mme Omer Brouillard sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Camille-Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme Elphège Brouillard, de St-Marcel.

En visite chez M. Toussaint Forest, le R. P. Alphonse Breault, O.M.I., de Hudson, N.H., et le R. P. Gérard Breault, O. M. I., de Hull.

Chez M. Dominique Gadbois, M. Welly Gadbois et M. B. Marcoux, de Montréal.

Chez M. Pierre Savoie, Mlle Laurette Savoie, de Montréal.

Chez M. Emile Barnabé, M. Adélaïde Raymond, de Saint-Hyacinthe.

**St-Denis**

On annonce le mariage de M. Marcel Desrosiers, fils de M. et Mme Aimé Desrosiers, de Saint-Denis, à Mlle Elodia Leboeuf, fille de M. et Mme Emile Leboeuf, de

la même paroisse. Mlle Marie-Antoinette Lecluse-Chard.

M. et Mme Alphonse Côté et leur fille, Thérèse, de Lachute Mills, en visite chez M. et Mme Henri Phaneuf.

Mlle Reine Girard, de Notre-Dame-de-Grâce de Montréal, de passage à Saint-Denis, l'invitée de

Mlle Marguerite Gauthier, de Terrebonne, de passage à Saint-Denis, chez M. et Mme Laurent Marcotte.

## LES PLUS DÉLICIEUX DE TOUS LES CORN FLAKES!

**CHERCHER**  
THEY'RE Malted  
**QUAKER CORN FLAKES**  
FLAVORED WITH MALT SUGAR  
THE QUAKER OATS COMPANY  
VOICI LA FAMEUSE MARQUE DÉPOSÉE

Ils sont très croustillants! Très délicieux! Toujours frais comme à la sortie du four. Vous avez là la céréale appétissante, BONNE et qui semble dire "BONJOUR" sur la table de déjeuner. Rendez-vous compte personnellement du fait que les Quaker Corn Flakes sont les plus délicieux. Achetez plusieurs paquets de Quaker Corn Flakes aujourd'hui.

**VOTRE ARGENT REMIS EN DOUBLE**  
Telle est la garantie de saveur délicieuse  
Essayez les Quaker Corn Flakes. Vous conviendrez que ce sont les plus délicieux. Sinon, retournez le paquet ouvert à votre épicerie et on vous remboursera le double du prix d'achat.

THE QUAKER OATS COMPANY OF CANADA LIMITED



## Voyez votre marchand de pneus Goodyear - c'est un spécialiste

Nous approchons du jour où les pneus neufs seront à la disposition de tous. Mais... si vous n'êtes pas dans une catégorie de conducteurs essentiels, vous devez encore compter sur la conservation de vos pneus actuels pour garder votre auto en service. La plupart des pannes de pneus prématurées sont dues à la négligence... les pressions d'air ne sont pas vérifiées chaque semaine; les coupures, blessures et fuites lentes ne sont pas réparées à temps. Le moyen sûr d'éviter de tels ennuis est de voir votre marchand Goodyear régulièrement.

Depuis la mise en vigueur des restrictions, des milliers d'automobilistes canadiens ont appris à apprécier toute la signification du service de conservation des marchands Goodyear. Vous pouvez vous fier à votre marchand Goodyear. Il a reçu la formation requise pour appliquer les méthodes approuvées par l'usine en matière d'inspection, de réparation et de vulcanisation. Il est guidé par l'expérience que Goodyear a acquise en fabriquant des millions de pneus de plus que tout autre manufacturier.

Non seulement votre marchand Goodyear vous aidera-t-il à maintenir vos pneus actuels en service... mais il vous avisera promptement dès que vous aurez droit à des pneus neufs. Voyez-le... régulièrement.

**Les automobilistes canadiens préfèrent les GOODYEAR 3 contre 1 à toute autre marque**

VOICI COMMENT ILS ONT EXPRIMÉ LEUR PRÉFÉRENCE EN FAIT DE PNEUS

GOODYEAR	40%
2e MARQUE	14%
3e MARQUE	8%
4e MARQUE	8%
5e MARQUE	8%
TOUTES LES AUTRES MARQUES RÉUNIES	22%

D'Après un Récent Relevé par une Organisation Canadienne D'Enquêtes Indépendantes.

# GOODYEAR

LE PLUS GRAND NOM EN CAOUTCHOUC

QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



# LES SPORTS

## Aubuchon porte sa moyenne à 493 et reste en tête des frappeurs

Notre brillant receveur Oscar Aubuchon est encore en tête des frappeurs du circuit Durlivage avec la jolie moyenne de 493. Oscar a le plus de coups sûrs avec 35. Schum a le plus de points avec 28. Wilfrid a réussi le plus de deux buts soit 9. Le joueur de champ gauche, Yvon Bazinet a frappé le plus de circuit, 3.

Voici maintenant le record détaillé des joueurs locaux au bâton depuis le début de la saison.

A.B.	Pts	C.S.	2b	3b	C.	E.	Moy.
Aubuchon	71	21	35	3	2	1	493
Runge	44	10	19	5	—	—	432
Brousseau	38	6	16	—	—	—	421
Johnston	5	2	2	1	—	—	400
Schum	87	28	34	3	1	2	391
Clover	43	11	16	5	1	0	371
Savary	21	7	7	—	—	—	333
Levandis	64	10	19	6	1	1	297
Wedley	84	24	27	9	2	0	286
Blackburn	18	3	5	1	—	—	278
Doiron	50	13	15	1	—	—	253
Philbotte	45	10	11	—	—	—	244
Bazinet	84	24	19	5	—	3	236
Guérin	8	3	1	—	—	—	125
Thibert	20	1	2	—	—	—	100

### LES ARTILLEURS DU SAINT-HYACINTHE

P.J.	G.	P.	Pts.	C.S.	B.B.	R.	Moy.	
Blackburn	5	4	0	8	22	34	1000	
Brousseau	10	9	1	22	61	10	900	
Thibert	7	6	1	18	39	16	857	
Wedley	1	0	0	5	1	1	600	
Mackisoc	2	0	1	7	3	5	4	000

## Miss Cream of Tartar S.-Jean rencontrera le Saint-Hyacinthe, dimanche, à 2 heures

Lors de l'ouverture du grand meeting annuel tenu à Saint-Pie par le promoteur Ernest Benoit, le cheval Miss Cream of Tartar, rapide monture appartenant à M. Wilfrid Dupont, de cette ville, a gagné les deux dernières épreuves après avoir fini deuxième derrière Guy Scott dans la première. Miss Cream of Tartar a fait le mille en 2:11, 2:12 et 2:15.

Conduit par Honorat Larocheville Manhattan à Maurice Demers de Sorel, a remporté une populaire victoire dans la classe 2:16 pour une bourse de \$300. Il a remporté les trois épreuves.

Danny Bascara a fini second dans les deux dernières épreuves. June Rowan à M. Clément Riendeau, de Saint-Hyacinthe, et conduit par Mlle Rowntree, a fini deuxième dans le premier heat.

Sir Peter G. a décroché la victoire dans la classe 2:28.

Voici les résultats détaillés de cette première matinée:

Free for All: Bourse \$500.—

Miss Cream of Tartar 1 2 1

Guy Scott 1 2 2

Winnie C. Gantle 3 3 3

Temps: 2:11, 2:12, 2:15

Classe 2:16: Bourse \$300.—

Manhattan 1 1 1

Danny Bascara 3 2 2

June Rowan 2 5 5

Sir Peter M 5 3 3

Grattan Bentley II 4 4 4

Temps: 2:16, 2:14, 2:16

Classe 2:28

Sir Peter G 5 1 1

Bretley Herbert 1 R R

Direct Baldwin 3 2 2

Marcel The Best 2 3 3

Bobo Grattan 4 4 4

Temps: 2:17, 2:16, 2:19

## Albert et Probationer S.-Hyacinthe défait Drummondville, le 5 8-2, 8-3 dimanche

Betty Albert, pouliche de trois ans, appartenant à M. Clément Riendeau, de cette ville, fit sensation à la piste Royale de Sorel, dimanche dernier, en se classant 1-2-2 dans la classe 2:28. Quoiqu'étant qu'à sa deuxième course elle fut, au dire des milliers d'amateurs des courses sous harnais, la principale attraction de cette matinée. A noter que dans une épreuve, le temps fut de 1:05 pour le premier demi-mille. C'est donc dire que cette pouliche promet beaucoup pour l'avenir et que son propriétaire a grandement raison d'en être très enchanté.

Brousseau gagne sa 9e victoire: A Saint-Hyacinthe devant plus de 1,500 spectateurs, les Saints ont eu facilement raison du Granby en l'emportant par le compte de 8 à 2.

Berman Brousseau a ainsi remporté sa neuvième victoire de la saison contre un seul échec en espérant sept coups sûrs pendant que ses coéquipiers en frappaient 15 sur les lancers de Mickey Jarry.

Le gros premier but Runge et Clover frappèrent trois coups sûrs chacun. Runge y alla de deux buts. Oscar Aubuchon, le meilleur frappeur de la ligue actuellement frappa deux solides coups sûrs, en quatre voyages au marbre.

Pour les visiteurs, Cabana fut le meilleur avec un trois buts. Blackburn remporta sa 4e victoire: Le lanceur Blackburn, qui vient de recevoir son licenciement de la Marine, a remporté sa quatrième victoire consécutive en limitant les deux cogneurs du Granby à 8 coups sûrs espacés pendant que ses coéquipiers en frappaient 9 sur les lancers du "supposé" excellent lanceur Lecompte du Granby.

"Saints" remportèrent leur deuxième victoire en moins de 24 heures par le compte de 8 à 3 devant plus de 1,000 spectateurs.

Pour gagner cette joute, les "Saints" durent battre le club Granby ainsi que l'arbitre A. Beaugard, qui jouait pour le Granby au début de la saison. En effet ce dernier fut vraiment erratique et il alla même jusqu'à changer une bonne décision de l'arbitre J.-P. Beaugard, au troisième but.

Les "Saints" s'assurèrent la victoire à la septième manche en comptant 5 points grâce à quatre coups sûrs et trois erreurs. Oscar Aubuchon et Runge furent les meilleurs frappeurs des Saints avec deux coups sûrs chacun. Yvon Bazinet frappa un coup de circuit à la première manche pour le premier but des Saints.

Pour Granby, Dion Morrisseau et le lanceur Lecompte réussirent deux coups sûrs chacun. Dion y alla d'un solide trois buts dans la gauche.

Le gagnant du \$5 en provisions, donné par M. Adrien Gladu, épiciers, fut M. Stanislas Côté, 2440 rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.

Voici le sommaire détaillé de ces deux joutes:

Deux buts: Runge 2, Clover. Trois buts: Cabana, Wedley, Aubuchon, Schum. Sacrifices: Cabana, Bazinet. Buts volés: Doiron Levandis. Erreurs: Dion, Cabana 3, Doiron, Bazinet, Wedley, Schum. Double-jeu: Cabana à Gendron à Dion. Brousseau à Schum à Runge.

Retirés par: Jarry 1, Brousseau 5. Buts sur balles: Jarry 1, Brousseau 2. Coups sûrs: Jarry 15 en 8 manches. Brousseau 7 en 9 manches. Lanceur gagnant: Brousseau, lanceur perdant: Jarry. Arbitres: Beaugard, marbre: Cyr, buts. A GRANBY: SAINT-HYACINTHE

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E
Bouthillette	5	0	1	2	1	0
Trudel	5	0	1	1	3	0
Dion	4	0	1	6	0	1
Deragon	3	0	1	4	0	0
xGendron	3	0	0	4	2	0
Bédard	3	1	1	3	0	0
Cabana	3	1	1	1	2	3
Morrisseau	4	0	1	0	0	0
Jarry	3	0	1	1	2	0
xHébert frappe	8	1	0	0	0	0
xDeslauriers	8	1	0	0	0	0
xLecompte	1	0	0	0	0	0
Totaux	35	2	7	24	10	4

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

AB	R	H	P	O	A	E	
Doiron	5	2	1	0	3	1	
Bazinet	3	0	1	2	0	1	
Wedley	3	1	0	1	1	1	
Schum	4	1	1	4	5	1	
Runge	4	1	3	14	0	0	
Levandis	4	1	1	0	0	0	
Clover	4	1	3	1	0	0	
Aubuchon	4	1	2	1	0	0	
Brousseau	4	0	2	5	0	0	
Totaux	35	8	15	27	14	4	
Granby	0	0	0	0	0	2	
S.-Hyacinthe	0	3	1	0	1	2	8

## Brillant tournoi de tennis à Saint-Denis

AB	R	H	P	O	A	E			
Bouthillette	3	0	1	1	0	0			
Trudel	4	0	0	0	1	0			
Dion	4	1	2	9	0	2			
Deragon	3	1	1	2	0	1			
Bessette	4	0	0	1	2	0			
Bédard	4	1	0	2	0	0			
Cabana	3	0	0	0	2	1			
Morrisseau	3	0	2	6	6	1			
Lecompte	3	0	2	3	0	0			
Totaux	31	3	8	24	11	5			
S.-Hyacinthe	2	1	0	0	0	5	0	x	
Granby	0	2	0	0	1	0	0	x	3

Deux buts: Blackburn, Bouthillette, Deragon. Trois buts: Dion. Circuit: Bazinet. Sacrifice: Schum. Buts volés: Blackburn, Bédard. Erreurs: Dion, Deragon, Cabana, Morrisseau.

&lt;

NOUVELLES DE LA REGION

ETAT-CIVIL Tournoi de croquet chez les Chevaliers

CATHEDRALE
Baptêmes
2.—Marie-Pauline-Monique, fille de Gérard Daigle et de Madeleine St-Onge...

AU CONSEIL Ventes immobilières

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations...

Terrain appartenant à Zénon Desroches, paroisse Notre-Dame, vendu à Louis Morissette...

Lettre de Québec...

Durant ce temps, M. Duplessis et ses ministres travaillent ferme dans les intérêts bien compris de la province et de sa population...

Religieux en visite chez leurs parents, M. et Mme H. Gilbert

A l'occasion de son départ pour les missions de l'Ouest (Manitoba), le R.S. Thérèse du Rédempteur (Lucienne Gilbert) était en visite...

Mme Chs Saint-Onge, de cette ville, est décédée à 90 ans

Mme veuve Charles Saint-Onge, née Justine Hurteau, de cette ville, est décédée le 9 août, à l'âge de 90 ans.

Lettre d'Ottawa...

Puisqu'il s'agit de décisions qui auront des répercussions lointaines et plus ou moins permanentes...

Adelstan Bouchard
Avocat et Procureur
490, rue Sainte-Anne
Edifice Banque de Montréal
Saint-Hyacinthe
Tél. 478

BANDES HERNIAIRES
Supports abdominaux, etc.
Salon d'essayage privé.
PHARMACIE P. LANCTOT
Saint-Hyacinthe jno

COMMIS DEMANDEE
On demande une jeune fille comme commis. S'adresser à M. Léo Perreault...

A VENDRE
Terrain situé à Saint-Jude, environ 150 arpents, bâtisses neuves...

DR LUCIEN PELOUIN
médecin
Bureau ouvert de 2 à 5 heures p.m.
7 à 9 heures p.m.
Tél. 1471
1030, rue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe

POUR CHAPEAUX DE DAMES
faits à la main, créations originales pour chapeaux remodelés et remis à neuf...

A.M. VIGNEAU
Vente et réparation de machines à coudre usagées.
Le seul endroit où vous pouvez vous procurer les parties pour toutes les marques.

A VENDRE
Maison de 3 logements, située rue Girouard; bons avantages, réparée à neuf...

ON DEMANDE
Une maison de 6 ou 7 pièces, chauffée de préférence. S'adresser à M. Sulford...

BICYCLES! BICYCLES!
Nouveaux usages.
Tous genres, toutes couleurs. Pour hommes et femmes.
G. FONTAINE
Rougemont

MARquette 1338
LUCIEN VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptable public licencié
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU
Edifice des Tramways
158, ouest, RUE CRAIG
MONTREAL
"La comptabilité est la boussole des affaires"

TERRAIN DU SACRÉ-COEUR
— BOURG-JOLI —
LOTS À VENDRE
À BONNES CONDITIONS
S'adresser à 2184 boulevard Laframboise Tél. 41

EMPLOYÉS EN CONSERVERIE
Toute personne désirant travailler dans une conserverie pourra le faire en s'adressant au bureau de la Société Coopérative de Conserve de Saint-Damase.

OUVRIÈRES DEMANDÉES
Ouvrage facile — Bonnes conditions de travail
Aucune expérience requise
S'ADRESSER AU BUREAU:
Gotham Hosiery Co. of Canada Limited
SAINT-HYACINTHE, QUE.

LA MAISON DE LA VICTOIRE
illustrée ci-dessous
Une Valeur de \$12,500. (ou \$10,000. en argent)
sera livrée à son heureux propriétaire
Le 24 Décembre 1945
Située sur le Boulevard Laurier, Sillery, P.Q.
Initiative des KINSMEN DE QUÉBEC
59, rue St-Joseph, chambre 302
QUÉBEC
Au profit DES OEUVRES DE CHARITÉ du Club Kinsmen QUÉBEC
KINSMEN BOYS CLUB DE QUÉBEC, INC.
59 rue St-Joseph, Québec.
Ci-inclus \$ pour ..... parts dans la Maison de la Victoire.
NOM .....
ADRESSE .....
\$1.00 LA PART
10 PRIX DE CONSOLATION DE \$100.00

LA TEMPÉRATURE
Température du 2 août au 8 août 1945.
Table with columns: Date, Maximum, Minimum

St-J-Baptiste
—M. et Mme Laurent Sansoucy, Mlle Agnès Sansoucy étaient les hôtes de M. Origène Saint-Jean.

SPIRELLA
Corsetière Spirella
Mlle ODINA GIROUARD
133, rue S-Simon Tél. 1377
Saint-Hyacinthe jno

J'ai toujours en main des moteurs électriques de 1/4 à 3 forces pour usage général.
MAGASIN BELANGER
En face de la Station de police.
1220, rue des Cascades Tél. 21
Saint-Hyacinthe

A VENDRE
Une des plus belles propriétés de Saint-Guillemme d'Upton située au centre du village. Maison et les autres dépendances très bien finies et peinturées...

CHAPEAUX
de dame rebloqués et remodelés. Corset "Spirella" Satisfaction garantie. Voir, l'avant-midi, le soir et le samedi toute la journée, Mme Dussault, 1120, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.

Le lait que nous buvons

Résultat de l'analyse des échantillons de lait prélevés à Saint-Hyacinthe, le 23 juillet 1945:
LAIT PASTEURISÉ: Pour classer le lait pasteurisé, on tient compte de la teneur en colibactéries:
CLASSE A 0 à 20 colibactéries par 100 cc
CLASSE B 21 à 200 colibactéries par 100 cc
CLASSE C plus de 200 colibactéries par 100 cc

25%
Reduction
Accidents
1945

CHOSSES

FÉMININES

Les livres nouveaux

Pour vous, mesdames

Qu'est-ce que c'est au juste?

OUI, qu'est-ce que c'est au juste que rêver? Serait-ce cette chose psychologique, scientifique et compliquée qu'on analyse Freud et ses pareils? Les cauchemars, les combinaisons un peu folles quelquefois très amusantes que vous vivez en pensée la nuit, et que les très prosaïques médecins attribuent à la mauvaise digestion? Ou plutôt ces longs moments que vous passez à bâtir de merveilleux échafaudages imaginant la vie bien belle, bien douce, toute emmitouflée de joie, de fleurs, de parfums, d'amour. Ces heures de charmante fainéantise que "l'autorité" appelle dédaigneusement rêverie et défend presque aux petites filles tendres?

Le rêve?... Est-ce que ça n'est pas plutôt l'idéal caché que l'on porte en soi comme un grand trésor invincible? La joie intérieure qui noie les mauvais moments? L'ambition saine sur laquelle on a bâti l'avenir? Le rêve, n'est-ce pas le réseau de petits bonheurs que la vie distille goutte à goutte à ses privilégiés? Le rêve, n'est-ce pas tout simplement le grand art de la réflexion?

Et c'est pour cela que c'est maintenant démodé, vieux jeu de rêver. Dans le tourbillon de vie qui nous entraîne, dans la grande ronde d'activités où l'on se disperse à force de vouloir se perfectionner, se spécialiser, se réaliser, on perd la faculté de s'arrêter pour s'orienter, on perd le grand art de profiter de l'heure qui passe.

Il ne faut naturellement pas exagérer et je me rappelle un livre de Paul Bourget qui, un jour, m'avait grandement scandalisé parce que se terminant par ces mots: "Le meilleur moyen de vivre sa vie, c'est peut-être de la rêver".

Oh! non, vivre c'est trop grand, il ne faut pas se dérober, ni rapetisser cet acte sublime au seul rêve. Mais regarder l'existence en face, l'aimer comme elle est, avec son cortège de joies, de souffrances, de problèmes à résoudre, de difficultés à surmonter; avec ses grands moments, même avec ses heures banales; vouloir la posséder dans ses deux mains, se sentir soudain trop petit, s'incliner alors devant l'adorable force qui nous guide.

Rêver, un rêve agissant, productif, qui mène loin. Et puis, mon Dieu! se permettre une fois de temps à autres ces délicieuses flâneries mentales qui détendent l'âme. Faudrait être bien rigoriste pour défendre ce passe-temps de choix à tous les étres que le Seigneur a pourvu d'imagination, de fantaisie, d'humour et de poésie. C'est chez ces gens-là qu'on trouve habituellement les délicats amateurs du rêve.

MARYSE

Carnet mondain

Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant midi mercredi. Tél. 125.

MARIAGES

CHARPENTIER-BOISSY

Le R. P. Marcel L'Heureux, c.s. c., de Montréal, bénissait à l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, samedi, 4 août, le mariage de sa cousine, Mlle Jeanne d'Arc Boissy, fille de M. et Mme Isale Boissy, à M. Maurice Charpentier, fils de M. et Mme Alexandre Charpentier. La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe longue en tulle rose, un diadème de même tissu, et un bouquet de roses rose. Le chant fut exécuté par M. Gilbert Archaud, accompagné à l'orgue par Mme Donat Laplante. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de guirlandes. Les invités étaient le R. P. Paul-P. Samson, o.p., MM. et Mmes Alexandre Charpentier, Rosaire Bourgaud, Lucien Lépine, Mmes Arthur Brodeur, de Montréal, Louis Bienvenu et Claude Roy, de Saint-Hyacinthe; Mmes Andrée Boissy, Françoise Charpentier, Marguerite Surprenant, MM. Jean-Paul Charpentier, Jean-Louis, Marcel et Guy Boissy.

BILODEAU-GAREAU

M. l'abbé Rosario Morin, vicaire, bénissait dans l'intimité à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, lundi, 6 août, le mariage de Mlle Raymond Gareau, fille de M. et Mme Hervé Gareau, de Saint-Hyacinthe, à M. Laurent Bilodeau, fils de M. et Mme Albert Bilodeau, également de Saint-Hyacinthe. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi chez les parents du marié. M. et Mme Bilodeau partirent ensuite en voyage à Ottawa. A leur retour, ils habiteront Bourg-Joli, à Saint-Hyacinthe.

LORANGER-LALONDE

Le R. P. Côté, s.v.p., bénissait à l'église du Précieux-Sang de La Providence, samedi, 4 août, le mariage de Mlle Gisèle Lalonde, fille de M. et Mme Dorice Lalonde, de La Providence, à M. Maurice Loranger, fils de M. et Mme Albert Loranger, de Saint-Hyacinthe. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez les parents de la mariée. M. et Mme Loranger partirent ensuite pour un voyage à Québec, où ils habiteront.

PROCHAINS MARIAGES

HOULE-ROY

M. et Mme Gélas Houle, de Saint-Hyacinthe, font part du mariage de leur fille, Béatrice, à M. Gérard Roy, fils de M. et Mme Zéphirin Roy, de Saint-Hyacinthe également. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église du Christ-Roi samedi, 18 août, par M. l'abbé Alphonse Girard, curé. Après la cérémonie religieuse, le vin sera servi chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partiront en voyage dans les Laurentides. A leur retour ils habiteront Saint-Hyacinthe.

BOUSQUET-ROUSSEAU

M. et Mme Oscar Rousseau, de Saint-Hyacinthe, annoncent le mariage de leur fille, Anne-Marie, à M. Jacques-Emile Bousquet, fils de M. et Mme Alphonse Bousquet, également de Saint-Hyacinthe. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, samedi, 11 août, par M. l'abbé Jacques-Aimé Saint-Pierre, d'Upton, cousin du marié. Après la cérémonie religieuse, une réception aura lieu chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux partiront ensuite pour un voyage à Québec en bateau. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

FONTAINE-CHICOINE

M. l'abbé Charles-Emile Gadbois bénira à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, samedi, 11 août, le mariage de Mlle Gisèle Chicoine, fille de M. Philibert Chicoine, de Sainte-Rosalie, et de Mme Chicoine, décédée, à M. Lucien Fontaine, fils de M. et Mme Omer Fontaine, de Saint-Hyacinthe. Une réception aura lieu chez les parents du marié après la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux partiront en voyage aux États-Unis. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

ARPIN-BEAUDOIN

M. l'abbé Salvati, de Saint-Hyacinthe, annoncera le mariage de sa fille, Mlle Gisèle Chicoine, à M. Philibert Chicoine, de Sainte-Rosalie, et de Mme Chicoine, décédée, à M. Lucien Fontaine, fils de M. et Mme Omer Fontaine, de Saint-Hyacinthe. Une réception aura lieu chez les parents du marié après la cérémonie religieuse. Les nouveaux époux partiront en voyage aux États-Unis. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

RECEPTIONS

M. et Mme Paul Thériault, de Saint-Hyacinthe, recevaient au

Club Nautique de La Providence

samedi, 4 août, en l'honneur de leur fille, Marie-Ange, à l'occasion de son mariage à M. Adhémar Carrier. Les invités étaient MM. et Mmes J.-R. Thériault et J.-E. Isabelle, de Montréal; Hermas Beaulieu, Mmes Eustache Isabelle et Jeanne Gagnon, Mmes Irénée, Rita, Eléonore, Yvette, Lilliane, Gaétane, Pierrette, Huguette, Marie-Paule et M. Thériault, Yvette Plante, Gertrude Dumont, Lauriane Gagnon, MM. Gaétan Thériault, Jean-Louis Allard, Jean-Claude Brabant, O. Fournier, Arthur Paul, Montréal.

Mlle Camille Solis recevait chez ses parents, M. et Mme Marcel Solis, de Saint-Hyacinthe, mercredi, 1er août, à un Garden Party. Les invités étaient Mlle Lise et Pierrette Lazare, Marcelle Lamoureux, Odette Saint-Germain, Suzanne Côté, Renée et Denise Morin, Louise et Andrée Pothier, Louise Morin, Marcelle Scotte, Pierrette Gendreau, Lise Gaudreau, Louise Michaud, de Québec, Pierrette Sylvestre, Lise Charlier, Pauline Nichols, MM. Guy Saint-Germain, André Mercure, Léon Nichols, Claude Sylvestre, Denis Chartier, René Perrault, Guy Lamoureux, Paul Gendreau, Michel Pothier, Guy Lanctôt, Bernard Scotte, Hubert Solis.

DEPLACEMENTS

Mme Georges Durocher et ses enfants sont actuellement en villégiature au Lac Libby. M. et Mme Gérard Phénix, de Galt, Ont., ont passé quelques jours à Saint-Hyacinthe, au début de la semaine. Mmes Lucille et Flore Beaudoin, M. Jean-Jacques Charbonneau, de Saint-Hyacinthe, sont de passage à Saint-Liboire en fin de semaine, à l'occasion du mariage Arpin-Beaudoin.

M. et Mme J.-E. Paquin sont partis pour Monville et Donauca, chez leur beau-frère, M. et Mme Emile Germain; ils reviendront à la fin d'août, par Trois-Rivières et Saint-David d'Yamaska. Mlle Alice Gagner, de Sherbrooke, et Madeleine Gingras, de Marieville, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine. M. et Mme Paul Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, se sont rendus à Berthierville dernièrement, où ils furent les invités de M. et Mme Evariste Lanoix.

M. et Mme Jules Hamelin, accompagnés de leur fille, Thérèse, de Saint-Hyacinthe, et leur fils, François, de Montréal, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Sainte-Anne de Beaupré et à Québec, où ils visitèrent des parents.

M. et Mme Henri Beauoyer, de Saint-Hyacinthe, sont actuellement en vacances à Acton Vale. Mlle Lise Richer est de retour de Boucherville, où elle passa une quinzaine de jours, l'invitée de son oncle, M. Tancrède Robillard. Le Dr et Mme Georges Cartier et leurs enfants, Georges, Louis et Geneviève, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, chez le Dr et Mme J.-E.A. Collette.

MM. Léon Brouillette et François Ménard, de Saint-Hyacinthe, ont passé la semaine dernière à Saint-Jovite, dans les Laurentides. M. Sainte-Marie, de Lennoxville, et sa jeune fille, sont à Saint-Hyacinthe les invités de M. et Mme Edmond Leblanc.

Mme Georges Champagne et ses fillettes Andrée et Danielle, passent la saison estivale à la Rivière Blanche. Mmes Madeleine et Lucienne Tanguay, de Saint-Hyacinthe, sont de passage à Québec, pour la fin de semaine. MM. et Mmes Joseph Saint-Amant et Jean-Baptiste Lemoine, Mlle Corona Laplante et M. Roméo Laplante, ont visité Québec, Sainte-Anne de Beaupré, Cap-de-la-Madeleine et les Trois-Rivières en fin de semaine.

Mme Armand Gaulin, de La Providence, est en visite à Sainte-Anne de Bellevue, Saint-Césaire et Marieville. Mme F. Gaudette, de Saint-Hyacinthe, passe une semaine à la Baie Missisquoi, l'invitée de M. et Mme Conrad Scotte.

M. Orland Hall, r.c.n.v.r., est parti pour Stratford, Ont., où il passera un mois chez ses parents. M. et Mme Lorenzo Caron, de Bourg-Joli, sont de retour de leurs vacances passées à Québec et Sherbrooke.

Mmes Marie-Laure Ménard, e.g.m., et Gertrude Mercure, g.m.e., sont revenues à Saint-Hyacinthe, après avoir passé leurs vacances au Lac Duhamel, à Saint-Jovite. Mme Victor Chabot, sa fille, Huguette, de Saint-Hyacinthe, et Mme F.-E. Marsan, de Montréal, sont parties pour Sainte-Adèle, où elles passeront une dizaine de jours à l'Hôtel Chanteclerc.

M. et Mme Arthur Demey, Mmes Jeanne d'Arc Demey et Hermeline Gaudette, tous de Montréal, étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Lucien Marchesseault, de Saint-Hyacinthe, et Mme Noël Loranier, de Saint-Barnabé.

M. et Mme Amédée Brodeur, de Farnham, étaient à Saint-Hyacinthe dernièrement, les invités de M. et Mme Arthur Denault.

Mlle Marielle Bertrand, de La Providence, est revenue de Lake Placid, N.-Y., où elle fut pendant deux semaines l'invitée de son oncle et sa tante, le Major et Mme Léo Dufort.

Mme Roméo Chartier et sa fille, de Saint-Hyacinthe, passent un mois au Lac Archambault, à Saint-Donat. M. et Mme Louis-Philippe Vincent, leur fils Serge, sont retournés à Détroit, après avoir passé quelques mois à Beloeil.

Mlle Cécile Cadoret, de West-Wharwick, R.-I., est actuellement à Saint-Hyacinthe, l'invitée de Mme E. Desrosiers.

M. et Mme Alphonse Leclerc, Mmes Marcelle, Dorothee et Gertrude Lemoine, ainsi que Mlle Saint-Martin, tous de Saint-Hyacinthe, sont actuellement à Toronto; ils visiteront les Chutes Niagara et Buffalo, N.-Y.

Mlle Maureen Manning, de Boston, Mass., passe une semaine à La Providence, l'invitée de Mlle Marcelle Bernard.

M. et Mme Jean-Louis Dorais, de Notre-Dame-de-Grâce, étaient à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, les invités du Dr et Mme J.-E.A. Collette.

M. et Mme René Richer, Mlle Lise Richer, de Saint-Hyacinthe, font la croisière du Saguenay, cette semaine, à bord du S.S. Québec.

Mme Monez, de Stonington, Conn., Mmes Michaud et Drescher, de Willemont, Conn., sont actuellement en visite chez MM. et Mmes Armand Gaulin, de La Providence, et Aldéric Tanguay, de Sainte-Rosalie.

M. Flavien et Joseph Rémillard, de Saint-Liboire, étaient les invités de Mme G. Allard, en fin de semaine. Mme Maurice Lamoureux, de Québec, Mlle Suzanne Demers, e.g.m., de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, et Madeleine Lamoureux, de Saint-Sébastien, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, mardi dernier.

M. et Mme Maurice Berthiaume, M. et Mme D. Berthiaume et Mlle Pauline Berthiaume, tous de Farnham, étaient en visite chez M. et Mme Arthur Denault, de Saint-Hyacinthe, dernièrement.

Mlle Marie-Ange Choquette, de la rue Saint-Charles à Saint-Hyacinthe, est partie pour les Laurentides, Lac Sergent et Québec, où elle visitera sa tante, la R. S. Marie-du-Récolteur, des III. SS. de la Charité, et Mme Joseph LeFebvre, de Breakeyville.

M. Jean Lucas, de Warden, est actuellement à Saint-Hyacinthe, l'invitée de Mlle Claire Denault.

Mme Proudford, son fils Derrick, de Saint-Jean, Terre-Neuve, sont à Saint-Hyacinthe, les invités de M. et Mme Armand Gaulin.

M. et Mme Georges-E. Allard, de Saint-Hyacinthe, ont passé quelques jours à Saint-Liboire dernièrement, les invités de Mme H. Trépanier et M. Joseph Rémillard.

M. W.F. Athersmith est retourné à Stratford, Ont., après avoir passé quelques jours à La Providence, chez le lieutenant et Mme James L. Coulton.

Mlle Marcelle Chalfoux est actuellement au Lac Sarrasin, l'invitée de Mme Jean Lucas.

MM. Marcel Lafrance et Fernand Bélanger sont au Château Bellevue, à Saint-Gabriel de Brandon, où ils passeront une semaine. M. et Mme Alcide Chevalier, de Worcester, Mass., sont actuellement à la Baie Missisquoi, les invités de M. et Mme Conrad Scotte.

Malgré sa production très considérable, Fides n'est pas qu'un éditeur. On peut même se demander s'il est d'abord et avant tout un éditeur. En tout cas, ce domaine de son activité n'est pas celui qui le caractérise: son service de bibliographie et de documentation a autrement d'importance et exerce une action considérable sur la société. Chacun sait d'ailleurs l'œuvre admirable réalisée grâce à "Mes Fiches" et quelques autres publications du genre, dont le Guide des lectures et des Bibliothèques.

On y trouve classifiés par ordre de sujets traités tous les ouvrages et brochures en librairie. Veut-on se renseigner sur une question quelconque, un problème ouvrier, scientifique; faut-il rédiger une conférence ou un article? Il suffit d'ouvrir le Guide des lectures et des bibliothèques. La deuxième partie de la brochure comprend une liste des mêmes volumes, classés cette fois par catégories de lecteurs. Elle sera d'un précieux concours aux parents, aux bibliothécaires, aux libraires, aux prêtres et aux éducateurs. Certains volumes ne peuvent être mis entre toutes les mains, la cote III, conforme à la cote morale de "Mes Fiches", en occupant les titres. Ceux qu'un enfant ne pourrait lire avec profit sont suivis de la cote IV-A. Quant aux volumes franchement mauvais, on a préféré les ignorer. Il n'est pas besoin d'insister sur le côté pratique de cette seconde partie. C'est un complément à Bethléem et Sagehomme qui devrait trouver place dans tous les foyers.

LA FRANCE DEVANT LA RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE, par Robert Mossé. Ce petit livre se recommande par son sujet et par la personnalité de l'auteur qui, bien avant la guerre, s'était acquis une grande réputation comme économiste. Robert Mossé croit qu'il "sera possible de concilier une économie dirigée avec les exigences de l'individualisme le plus exigeant".

Cet ouvrage s'adresse non seulement aux Français, mais à tous ceux qui savent le français, puisque les problèmes qui y sont abordés se posent partout dans le monde. Ce livre est en vente aux Editions Bernard Vallquette, Ltée, 1420 rue Saint-Urbain, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de \$1.25.

HISTOIRE DE POLOGNE, par O. Halecki. Voici un livre nécessaire et attendu. L'évolution à travers les siècles de l'histoire de cette malheureuse Pologne est restée, en dehors de la Pologne même, très peu connue du grand public; même de la plupart de ceux qui se disent historiens. Cette ignorance a été et demeure une source de bien des incompréhensions et de bien des injustices.

Une histoire de Pologne devient un livre d'actualité et certains événements récents sont singulièrement éclairés par cet ouvrage qui ne s'éloigne jamais de la ligne droite de la plus stricte objectivité historique. Le lecteur qui n'est pas polonais constatera avec étonnement le rôle important que la Pologne a joué en Europe orientale durant des siècles.

Ce livre éclaire aussi d'un jour puissant certaines pages de l'histoire des grandes puissances européennes: Russie, Allemagne, Autriche-Hongrie, France. Un livre qu'il faut lire et qui se lit comme un roman.

Histoire de Pologne par O. Halecki, publié par les Editions Roy, est en vente dans toutes les librairies et distribué par les Editions Bernard Vallquette, 1420, rue Saint-Urbain, Montréal. Prix: \$2.00.

Il est des livres que l'humanité relit depuis des siècles. On peut les énumérer de mémoire. Pourtant, une infinité d'autres, écrits sur les mêmes sujets, n'ont guère survécu à leur auteur. Il leur manque cette puissance de persuasion, franc, \$1.10.

et ce charme secret qui caractérisent les premiers. Vous avez lu de ces livres: La Bible, Les Saints Évangiles, L'imitation de Jésus-Christ, et parmi les plus récents: Vie, par Arami, Dans le mystère; l'Espérance, par le Père Descombes, etc. Je veux ajouter à cette liste L'ÉTAT DE GRACE du Père Roy, paru à Fides, ces jours derniers.

Espérons que notre mentalité "coloniale" ne nous aveuglera pas. Ce traité sur la grâce n'a d'égal que Vie, d'Arami. Ce sont là des livres de méditation. On ne les parcourt jamais d'un trait. Malgré soi, il faut s'arrêter, donner le temps à la pensée d'assimiler toute la substance déposée dans une expression, une phrase, un paragraphe. On reprend des pages entières. On ne parcourt pas un volume comme L'ÉTAT DE GRACE sans se sentir transformé.

L'auteur débute avec "une inévitable alternative: vie ou mort", option nécessaire: vie de la grâce", continue le même sujet avec "une Survivance des chapitres merveilleux intitulés: "vivre en état de grâce" — c'est être enfant de Dieu — un temple où Dieu habite — vivre la vie filiale du Christ — mériter d'aller au ciel". L'ouvrage se termine avec des considérations sur "nos devoirs envers l'état de grâce" et "les moyens de garder l'état de grâce".

Volume de 179 pages en vente dans toutes les librairies et à l'États, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de \$1.00; franc, \$1.10.

L'ÉTAT DE GRACE, par Marie-Antoine ROY, o.f.m.

Il est des livres que l'humanité relit depuis des siècles. On peut les énumérer de mémoire. Pourtant, une infinité d'autres, écrits sur les mêmes sujets, n'ont guère survécu à leur auteur. Il leur manque cette puissance de persuasion, franc, \$1.10.

La femme GARDIENNE DU FOYER RURAL. IL Y AVAIT 5 CERCELS DE FERMIERES EN 1915. IL Y EN A MAINTENANT 877. Economisons pour l'avenir. LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE.

Manteaux d'automne Pour Dames. JOLIS MANTEAUX à modèle ajustés et amples. COULEURS: ROUGE, JAUNE, BEIGE, DRAB, BLEU MARINE, BLEU POUFRE ET VERT. GRANDEUR 12 ANS À 44. Reg. jusqu'à \$25.00 \$11.49 À LIQUIDER VENDREDI, SAMEDI. Bretelles, pour hommes. Tout en élastique. UNE PAIRE PAR CLIENT SEULEMENT 55c.

Au Bon Goût. 1210 DES CASCADES TEL. 2-49.

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Un Pepsi, aujourd'hui? PEPSI-COLA. IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX. Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited.

Avez-vous fait votre BUDGET pour REDDY? Un beau jour, on pourra encore se procurer des appareils électriques et vous aurez ce réfrigérateur électrique, pour préserver les aliments et conserver leur saveur. Les poêles électriques aussi économisent le temps et l'argent - en sus d'embellir la cuisine. Les sages maitresses de maison qui font un budget, seront prêtes pour les appareils de Reddy. Appartenant à ceux qu'elle sert. SOUTHERN POWER CANADA.

# Prise d'habit et profession chez les SS. de la Charité de S.-Hya.

### Quatorze jeunes filles prennent l'habit de la communauté. — Double profession de voeux temporels et de voeux perpétuels.

Quatorze jeunes filles viennent de faire leur entrée au postulat des RR.SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe (Soeurs Grises). Ce sont Mlles Jacqueline Leblanc, de Saint-Hyacinthe; Marie-Paule Dupont, Saint-Antoine-sur-Richelieu; Marielle Baillargeon, S.-Dominique, Bagot; Aurora Saint-Pierre, Lasarre, Abitibi; Félicienne Bellerose, Marieville; Rachel Chagnon, Ham Nord; Anne-Marie Montminy, Saint-Gilles, Lotbinière; Rachel Bernier, Acton Vale; Cécile Champoux, S. Cyrille de Wendover; Yvette Morel, Sherbrooke; Aline Bachand, Granby; Madeleine Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe; Thérèse Lessard, Granby.

Chez les mêmes religieuses, une cérémonie de profession s'est déroulée mardi, présidée par M. le chanoine Lucien Bernier, principal de l'École Normale Marie Rivier, des RR.SS. de La-Présentation-de-Marie. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Corrivé, frère de l'une des professes.

Ont prononcé des voeux temporels: les RR.SS. Juliette Monneau, de Saint-Hyacinthe; Odile Thibault, Sherbrooke; Laurette Plante, Saint-Nazaire d'Acton; Thérèse Saint-Pierre, Montréal; Jacqueline Corrivé, Saint-Sébastien; Jeanne Bineau, Montréal; Bernadette Chapdelaine, Saint-Hyacinthe.

Ont prononcé des voeux perpétuels: les RR.SS. Carmen Poulin, Waterville, Me; Laura Gagnon, Lewiston, Me; Edith Ouellette, Sanford, Me; Lucile Jacques, East-Angus, Compton.

# M. Lespérance engagé comme expert à l'AFP

### Son rapport servit de base à l'augmentation sensible du traitement des employés municipaux de Montréal. — Il présentera un rapport vers le 15 septembre.

Le Dr Marc Bergeron, MM. Gaétan Bruneau et Jean-Rod. Bordenas, respectivement président, vice-président et secrétaire de la filiale Saint-Hyacinthe de l'AFP, et tous trois représentant cette filiale au bureau de direction de Montréal, ont assisté hier, 9 août, à Montréal, à l'assemblée spéciale convoquée pour confirmer l'engagement de M. Théodore Lespérance, l'expert dont le rapport a servi à faire augmenter sensiblement le traitement de tous les employés municipaux de Montréal.

Les directeurs de la filiale Saint-Hyacinthe avaient déjà décidé d'engager un expert du genre, lors de l'entretien qu'ils eurent à Drummondville, avec les directeurs des filiales de Victoriaville et de Sherbrooke.

M. Lespérance doit présenter son rapport aux autorités provinciales vers le 15 septembre.

Les directeurs se disent fiers d'assurer les membres de leur filiale de la compétence de cet expert qui verra d'une façon définitive à faire se concrétiser leurs multiples demandes d'augmentation de traitement.

### En vacances

Mlles Cazes et McDuff annoncent à leur clientèle que le magasin sera fermé du 20 au 24 août, pour vacances.

## PLACEMENTS

- PROVINCE DE QUEBEC, 3%, 1er juillet 1960. Prix: 99.625. Rendement 3.03%
- CITE DE MONTREAL, 3 1/2%, 1er novembre 1958. Prix: 102. Rendement 3.39%
- COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE LACHINE, 3 1/4%, échéances 1960 à 1965. Prix: 100. Rendement 3.25%
- INSTITUT DES FRERES DE ST-GABRIEL 3%, 2 juillet 1955. Prix: 100. Rendement 3%.

Commandes exécutées sur tous les échanges CANADIENS ET AMERICAINS.

## Desjardins, Couture Inc.

COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS

ÉDIFICE BANQUE D'ÉPARGNE 266 ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL TEL. PL. 7977-78

ÉDIFICE BANQUE PROVINCIALE 491, av. Saint-François SAINT-HYACINTHE TEL. 623

# La centralisation des pouvoirs mène à l'autocratie, dit l'hon. M. Duplessis, à la conférence

### Collaboration et coopération, nous en sommes, dit-il. — Mais sur les problèmes fondamentaux, il ne peut y avoir de compromis et il n'y en aura pas. — Le pacte confédératif, un contrat qui ne peut être modifié sans le consentement de toutes les parties contractantes.

Québec, 8, (Spéciale)

Les nouvelles qui intéressent présentement au plus haut point la population de la province de Québec sont celles de la conférence fédérale-provinciale, convoquée par Ottawa. Tous les yeux étaient, et à juste titre, sur le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale. Non seulement Québec, mais bien aussi le Canada entier était anxieux de connaître l'attitude qu'allait prendre notre premier ministre.

Evidemment, les choses ont changé depuis la conférence de 1941, qui fut pour les centralisateurs une occasion de fiasco complet. Mais si elle fut un fiasco, ce ne fut certes pas la faute du premier ministre de la province du temps, l'hon. Adélard Godbout. Il n'avait pas dit un traître mot, sauf de faire savoir à son chef M. King, qu'il venait à l'esprit ouvert et les mains ouvertes. Et si alors les droits de la province de Québec furent sauvegardés, ce fut bien l'œuvre du premier ministre du temps de l'Ontario, l'hon. Mitchell Hepburn, qui, à un moment donné, s'écria que M. Godbout le premier ministre de la province de Québec, va me laisser seul défendre les droits et privilèges de sa province?

On se souvient de ces paroles de M. Hepburn, qui firent la honte et le désespoir du Québec. Nous étions alors orphelins à cette conférence. Mais il n'en est ainsi, cette fois.

Nous avons quelqu'un pour nous représenter et c'est un grand Canadien et un grand Canadien-français, qui ne laissera pas sacrifier, entre les mains centralisatrices, les droits des siens, accordés par les Pères de la Confédération. Aussi est-ce le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, qui a été la figure dominante à Ottawa. Chacune de ses paroles étaient pesées. Chez lui pas de compromis, au détriment de la province de Québec et du même coup de toutes les provinces du Dominion. Les premiers ministres des autres provinces l'ont considéré comme leur chef.

Il est donc important de rappeler ici certaines des déclarations faites par M. Duplessis à la face de son pays et de toutes les provinces, devant les plus hautes autorités fédérales. Il n'a pas craint de dire là ce qu'il a toujours crû chez nous. Avec M. Duplessis, il ne peut y avoir deux poids et deux mesures.

M. Duplessis déclara donc: "Le gouvernement de Québec est prêt à examiner avec beaucoup de sympathie les propositions fédérales, sans en rien compromettre le principe sacré de l'autonomie. Collaboration et coopération, nous en sommes, mais sur les problèmes fondamentaux, il ne peut y avoir de compromis ET IL N'Y EN AURA PAS". On ne saurait être plus clair.

Et M. Duplessis de dire encore: "Je ne suis pas venu ici, comme chef d'un parti politique, mais afin de rencontrer les représentants fédéraux et provinciaux et discuter avec eux en véritables Canadiens nos problèmes sans esprit de parti. Le gouvernement de Québec est disposé à coopérer, mais à la condition que cette coopération n'entraîne pas la centralisation.

"Si les premiers ministres provinciaux étaient consentants à mettre de côté leurs affiliations politiques, la conférence serait un succès. La province de Québec n'a aucune faveur spéciale à solliciter auprès de la Conférence. Mais elle veut que justice lui soit rendue. Ma province est d'avis que l'accumulation de pouvoirs conduit à l'autocratie, dont l'Allemagne hitlérienne nous a donné un si triste exemple.

"Nulle part au Canada et même dans l'univers entier, Hitler n'a été plus détesté que dans la province de Québec. Nulle part la victoire des Alliés n'a soulevé plus de satisfaction que dans la province de Québec.

"Le gouvernement de Québec comprend qu'il importe d'apporter des changements dans les relations fédérales-provinciales, mais non au prix de l'adoption d'une politique hitlérienne. La province de Québec considère le pacte confédératif, comme un contrat qui ne peut être modifié qu'avec le consentement de toutes les parties contractantes, soit de toutes les provinces.

"Nous sommes ici pour collaborer et pour coopérer, mais il ne saurait y avoir de coopération au prix de la violation de ce contrat, qui est le pacte confédératif. De plus les législatures provinciales sont essentielles au bien-être du peuple et

à l'unité du pays. Toutefois, les législatures ont besoin de l'autorité fédérale pour apporter aux problèmes, qui se présentent, la solution qui convient.

"Puisque ce sont les provinces, qui ont donné naissance au pouvoir central, on ne saurait imaginer un fils portant la main sur ses parents. C'est de cela que les provinces ne veulent pas. La province de Québec n'est pas hostile à toute suggestion fondée sur le respect du pacte de la Confédération.

"Chaque fois que quelqu'un dit que la constitution canadienne est trop vieille, je crois que c'est là lancer l'injure au premier ministre du Canada, M. King. En effet, la Confédération canadienne dé passe à peine l'âge de M. King.

"La province de Québec est heureuse d'assister à cette conférence très importante, et ce parce qu'elle veut coopérer selon les principes que je viens d'exprimer.

"Le fédéral, de dire toujours M. Duplessis, a présenté dans son mémoire des propositions tellement importantes dans leurs conséquences qu'il serait impossible de se former une opinion immédiatement. Nous, de Québec, nous nous rappelons que la Confédération suppose la collaboration et cette dernière ne peut se concilier avec la centralisation extrême. Ce principe doit être la base du nouvel édifice que nous voulons construire. Dans cet esprit, nous sommes désireux de coopérer au progrès de tout le Canada et de la province de Québec en particulier.

"Puisqu'Ottawa a convoqué cette conférence, il est juste que ce soit lui qui présente des propositions. Je ne crois pas qu'il appartienne maintenant aux provinces de faire elles-mêmes des propositions ou des contre-propositions.

"Nous sommes ici pour étudier les propositions du fédéral, non pas avec étroitesse d'esprit ou avec des préjugés, mais un esprit essentiellement réfléchi, selon l'esprit de la constitution.

"Si les autres provinces veulent présenter des mémoires, c'est leur affaire. Je suis assez favorable à l'autonomie pour me mêler de mes affaires.

"En autant que Québec est concerné, je ne vois pas l'utilité de présenter des contre-propositions avant d'étudier les propositions fédérales. Les contre-propositions sont des réponses. Et avant de faire des réponses, il faut comprendre la question.

"Je ne crois pas de plus que les propositions fédérales comprennent toutes les questions qui doivent être soumises à la conférence. Mais le fédéral n'a pas dit: "Prenez tout ou rien".

"La porte est donc restée ouverte. Nous étudierons les propositions du fédéral. Il y a dans le mémoire fédéral de bonnes choses, mais d'autres le sont moins.

"Un comité sera formé. Nous devons alors discuter franchement sans faire de politique. Nous devons tenter de trouver les voies et moyens de s'entendre sans mettre de côté les principes de base de la Confédération pour donner à Ottawa des revenus appropriés, tout en maintenant les droits des provinces".

Et voilà qui est parlé franchement, honnêtement, sans ambiguë et sans détours. M. Duplessis est conduit, comme un grand premier ministre du Québec. Avec M. Duplessis, la province de Québec n'a rien à craindre. Ses droits et intérêts seront sauvegardés. Nous avons un bon défenseur et un grand patriote.

## St-Denis

Mlle Elizabeth Charron, demeurant au Grand-Hôtel à Saint-Hyacinthe, est partie pour un séjour de quelques semaines aux Etats-Unis. Elle visitera Winooski et Rutland, Vermont.

—MM. et Mmes Jean-Baptiste et Elzéar Archambault étaient de passage à Saint-Barnabé-Sud, dimanche dernier, pour rendre visite à M. et Mme Hilaire Laporte.

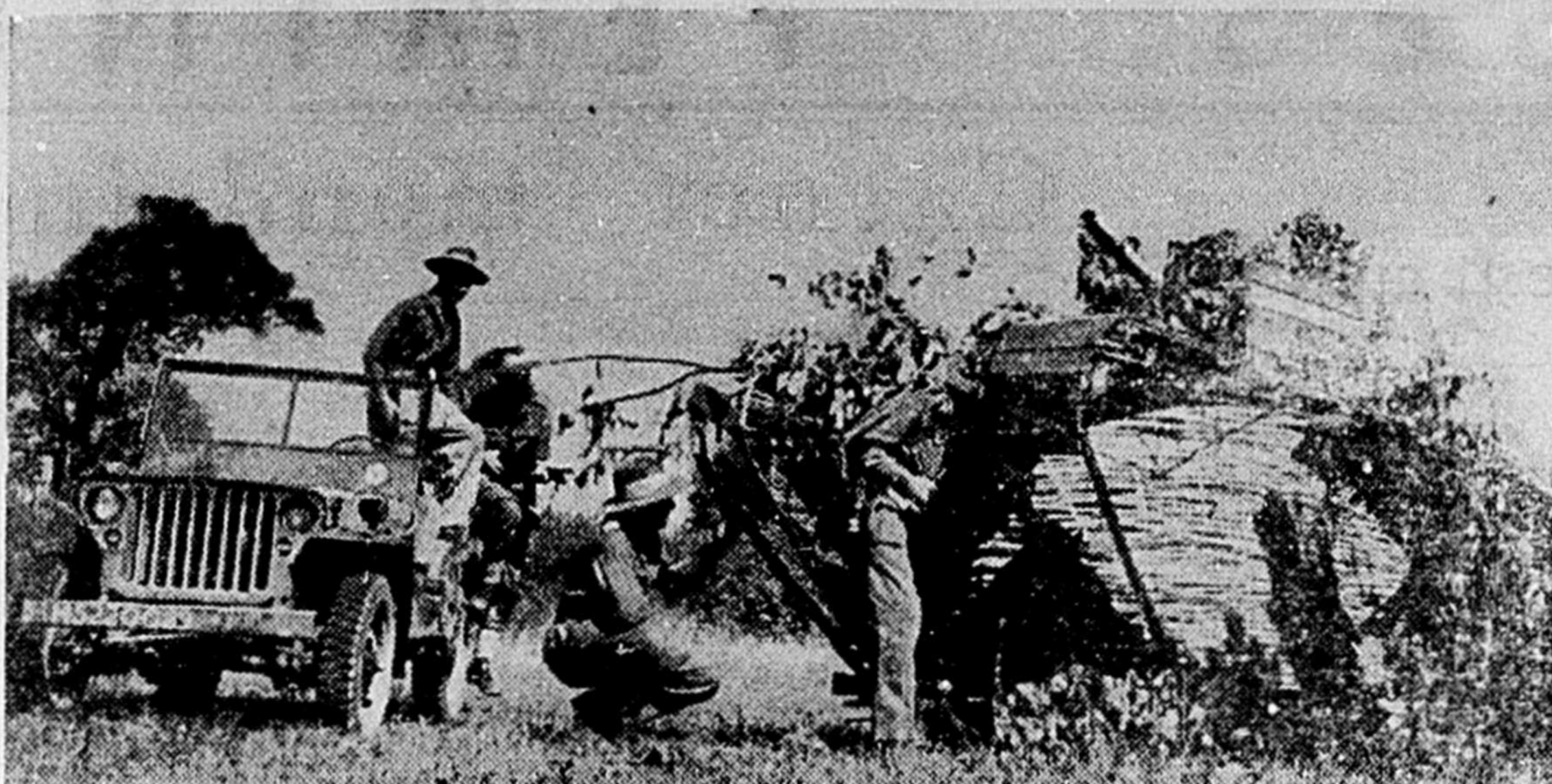
—M. et Mme Cyriaque Archambault étaient de passage à Montréal, dimanche dernier, chez des parents.

—M. et Mme Lévis Phaneuf, Mme Rodolphe Bonin et Mlle Angéline Phaneuf sont partis, pour une quinzaine de jours, visiter leurs parents des Etats-Unis.

### A VENDRE

Outils complets pour fabrication de portes et chaisis. S'adresser à M. Gaston Chenette, 255, rue de la Concorde, Tél. 766-J. Saint-Hyacinthe.

## AVIATEURS BRITANNIQUES SUR L'ILE RAMREE



Des équipages de la R.A.F. ont été parmi les premiers à descendre sur l'île Ramree, le 21 janvier. Voici les aviateurs examinant ce qui reste d'un quartier général japonais, après le bombardement. A droite, la tourelle d'un canon, faite en bambou, et camouflée.

## De l'état des récoltes dans notre région

### Le foin est abondant et de belle qualité, dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. — Dans Rouville, on a commencé la mise en conserves des petites fèves.

La division agricole, du Bureau des Statistiques de la province, publiait mardi son sixième rapport télégraphique de la saison, sur l'état des cultures dans la région de Saint-Hyacinthe, on y trouve ce qui suit:

Région agronomique no 7. — Drummond, Nicolet, Richelieu, Yamaska. — La récolte du foin est à peu près terminée et l'on s'accorde à dire qu'elle est supérieure à celle de l'an dernier. La pousse des grains et jardinages est bonne et déjà l'on commence la mise en conserves des fèves en gousses et des petits pois. La récolte de framboises est terminée et la production fut très petite.

Région agronomique no 9. — Bagot, Chambly, Veillon, Saint-Hyacinthe. — La fenaison, à peu près terminée, s'est faite en bonnes conditions et la récolte est abondante, le foin de belle qualité. Les céréales se développent bien. Les cultures sarclées promettent des rendements passables, mais les cultivateurs ont bien de la difficulté avec les mauvaises herbes. Les pâturages se maintiennent, de même que la production laitière. Aucun fléau à date, sauf un peu de brûlure.

Région agronomique no 10. — Brome, Rouville, Shefford. — La fenaison est presque terminée et le rendement est de beaucoup supérieur à l'an dernier. La récolte s'est faite en bonnes conditions. Bien que semées en retard, les céréales ont belle apparence et promettent un bon rendement. Cueillette et mise en conserves des petites fèves sont commencées. Le bétail est en bon état et la lactation est maintenue par pâturage sur regain. Les cultures maraichères sont belles.

Région agronomique no 11. — Thérville, Missisquoi, Saint-Jean. — Foins terminés, qualité et rendement très bons. La moisson est commencée. Les regaines et les pâturages sont vigoureux. Blé d'Inde et betteraves à sucre ont bonne apparence. On rapporte un peu de rouille dans les grains semés en retard. La récolte de petits pois est terminée et le rendement est moyen; la récolte de fèves est bonne.

## Mme N. Bessette, de Marieville, meurt à 86 ans

Marieville, 9, (Spéciale)  
Mme Nazaire Bessette, née Philomène Lamoureux, de Marieville, est décédée récemment à l'âge de 86 ans. La défunte laisse deux fils, MM. Elzéar, de Léonville, Mass., et Wilfrid; deux filles, Mmes Georges Courtemanche, de Foster, et J. Larose, de Granby. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Marieville, La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Colteux, curé de Richmond, qui chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Adrien, Fernand, Laurent Larose, Albert Bessette, Emile Bessette et Onil Lamoureux. M. Lesieur conduisait le deuil.

## M. Rodrigue Brière est heurté par un train du C.N.R.

M. Rodrigue Brière, 36 ans, de cette ville, l'a échappé belle, lundi dernier alors qu'il fut heurté par un train du C.N.R. quittant Saint-Hyacinthe pour Québec. M. Brière, à l'emploi des constructeurs réparant actuellement le pont du C.N.R., entre Saint-Hyacinthe et Saint-Joseph, s'en allait à son travail vers une heure, lundi midi, lorsqu'il fut heurté par un train qui venait de quitter la gare. Apparemment, la victime crut que le train filerait sur sa voie alors qu'il la sortit du pont, il en prit une autre. M. Brière, en tombant à la renverse, se blessa sérieusement, s'infligeant des contusions à la tête et aux membres. Il fut transporté d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles, où son état reste inquiétant.

## Noces d'argent du Dr et de Mme Henri Rainville

### Les jubilaires sont mariés depuis le 3 août 1920. — Belle fête en leur honneur à Saint-Joseph-sur-Yamaska, chez M. et Mme Charles Tanguay.

Le Dr Henri Rainville, m.v., et Mme Rainville (Médérisse Lamothe) de cette ville, célébraient dimanche dernier leurs noces d'argent. Ils s'épousèrent le 3 août 1920, aux Etats-Unis. La fête eut lieu chez M. et Mme Charles Tanguay, de Saint-Joseph. Une adresse fut lue par la jeune Laurette Rainville, nièce des jubilaires, cependant qu'un cadeau leur était présenté par leur neveu, le jeune Léon Paquette.

Parmi les invités, on remarquait le notaire et Mme Eugène Rainville, MM. et Mmes J. Baillargeon, Euclide Fugère, Mme Azarias Beaudoin, Mlles Marie-Anne Fugère, Rose-Anna Fugère, MM. et Mmes Sergius Ménard, Louis Girard, Mlle Laurette Girard, M. et Mme Napoléon Tanguay, Mlle Aline Tanguay, M. Philippe Laflamme, Mlle Thérèse Frénette, MM. et Mmes Henri Vermeersch, Césaire Vermeersch, MM. Charles-Denis Rainville, Amédée Messier Léon Paquette, Mlle Laurette Paquette.

### VOUS TROUVEREZ CHEZ MESSIER

- Tabacs no 1 en feuilles
- Petit canadien, Quesnel, Obourg, Parfum d'Italie, spécial doux, Pomroy, Grand Rouge, Samson, feuille étendue, vrai mélange, 2 trois dans un.
- Insecticide garanti \$1.35 gal.
- Insecticide pour animaux \$1. gallon
- CIRE A PLANCHER
- Old English ..... gal. 2.89
- Aerowax ..... gal. 1.69
- Chop Suey ..... 23c lb
- 957 Cascades ..... Tél. 178w

## Messier & Fils

959 CASCADES TEL. 178-w

## La R.S. G.-Archange nommée directrice du couvent de Sutton

Sutton, 9, (Spéciale)  
La R. S. Gabriel-Archange, des Soeurs de La Présentation de Marie de Saint-Hyacinthe, vient d'être assignée au poste de directrice du Pensionnat et de l'École ménagère régionale de Sutton. Elle succède à la R.S. Marie-Joseph du Sacré-Coeur. La nouvelle directrice est bien connue à Sutton, où elle enseigna l'an dernier la 9e année.

## Saint-Pie

—M. et Mme Georges Jodoin, de Saint-Pie, reviennent d'un voyage aux Etats-Unis, où ils visitèrent Black Stone, Northbridge, Worcester, Linwood, Waterville, Woonsocket, Mass.

—M. et Mme Amable Jodoin, de Granby, et leur fils André ont passé la semaine dernière chez M. Henri Rochon, de Saint-Pie.

—M. et Mme A. Jodoin sont en promenade à Saint-Joachim pour quelques jours.

## ENDROIT DE REPOS

Mme Victor Morin est heureuse d'annoncer qu'elle peut maintenant recevoir les personnes en convalescence ou qui désirent prendre un repos sous la surveillance d'une garde-malade graduée. Beau site, le long de la rivière Yamaska, à la campagne, à un prix minime. Les personnes intéressées pourront communiquer avec elle par téléphone, no 1222-J, ou se rendre rue Girouard ouest, au-dessus du poste de gasoline Imperial, à la sortie de la ville.

## Garage Armand Peloquin

1150, 4e rue SAINT-ANTOINE • SAINT-HYACINTHE

Spécialité: SIMONIZE

ADRESSE MAISON PRIVÉE, 532, RUE DUCLOS

## Que l'on s'inscrive sans délai aux

## COURS D'INDUSTRIE TEXTILE

de l'École Technique de Saint-Hyacinthe

COMMENÇANT LE 4 SEPTEMBRE 1945

LES PLACES SONT LIMITÉES

• LE COURS COMPLET EST DE QUATRE ANS •

Première année

Cours de formation générale équivalant à la 1ère année des Ecoles Techniques de Montréal et Québec.

A partir de la 2e année

Fabrication du coton

Fabrication de la laine

Armure textile (Textile Design).

•••

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER À

## L'ÉCOLE TECHNIQUE DE SAINT-HYACINTHE

Directeur: Stéphane-F. Toupin, bachelier en génie textile.

Directeur adjoint: J'abbé F.-X. Côté, B.A., B.D.C., L.Th.

## BAZAR, À SAINT-BARNABÉ les 18, 21, 23 et 25 août.

Le 21, Bingo et partie de cartes

Le 23, Souper aux fêtes.

—Attractions diverses—

BIENVENUE À TOUS